



**HAL**  
open science

# “Maouloud 2006”, de Bamako à Tombouctou. Entre réislamisation de la nation et laïcité de l’État : la construction d’un espace public religieux au Mali

Gilles Holder

## ► To cite this version:

Gilles Holder. “Maouloud 2006”, de Bamako à Tombouctou. Entre réislamisation de la nation et laïcité de l’État : la construction d’un espace public religieux au Mali. Gilles HOLDER. L’islam, nouvel espace public en Afrique, Karthala, pp.237-289, 2009, Terrains du siècle. halshs-01510749

**HAL Id: halshs-01510749**

**<https://shs.hal.science/halshs-01510749v1>**

Submitted on 30 Nov 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Gilles HOLDER<sup>1</sup>, 2009, « « Maouloud 2006 », de Bamako à Tombouctou. Entre réislamisation de la nation et laïcité de l'État : la construction d'un espace public religieux au Mali », in G. Holder (éd.), *L'islam, nouvel espace public en Afrique*, Paris, Karthala, pp. 237-289.

---

« La croyance au rapport de cause à effet est la superstition. »<sup>2</sup>

Dans un ouvrage dirigé par Fariba Adelkhah et François Georgeon, intitulé *Ramadan et politique* (2000), les contributeurs remarquent que si le Ramadan « se porte bien » – et peut-être à cause de cela –, il n'a guère fait l'objet d'études en propre, tant par les sciences sociales que les savants musulmans eux-mêmes, qui n'y ont consacré que de brefs fascicules. Prescrit comme pratique religieuse obligatoire, le Ramadan irait en quelque sorte de soi, se devant d'être fait parce qu'il s'agit là d'un des cinq « piliers » de l'islam. Certes, l'ouvrage s'attache à montrer que le Ramadan pose au contraire de multiples questions et qu'il relève, lorsqu'on veut bien sortir des généralisations et l'interroger dans des contextes historiques précis, de ce que Marcel Mauss appelait un « fait social total », au sens où il articule sphère publique et sphère privée, État et société, politique et religion, économie et mondialisation, individu et Dieu. Il n'empêche, pour le sens commun, le Ramadan, tout comme la Fête du Sacrifice (*Īd al-'Adhā*) ou le Pèlerinage à La Mecque (*Hajj*), n'est ni pensé ni pensable autrement que dans les (ré)aménagements éventuels que suscitent sa pratique.

Or dans ce registre des grandes célébrations musulmanes porteuses d'une intelligibilité sociale forte, il est un événement calendaire qui, à l'inverse, ne fait nullement l'unanimité et est âprement discuté, sinon disputé au sein de l'*Umma* : il s'agit de la célébration de la « naissance du Prophète » (*mawlid al-nabī*) – ce que l'on appelle en Afrique de l'Ouest francophone le « Maouloud » –, qui a généralement lieu le 12 du mois de *Rabī'a al-'Awwal*. Je dis *généralement* car, au-delà de la justification théologique et du statut religieux du Maouloud<sup>3</sup>, la date même de sa célébration fait l'objet d'un débat qui prend chaque année plus d'ampleur. En effet, dans l'islam sunnite<sup>4</sup>, si la plupart des oulémas s'accordent à fixer cet événement dans la nuit 11 au 12 du mois, une incertitude demeure, sinon sur le jour – le

---

<sup>1</sup> Anthropologue, CNRS, CEAf (UMR 194 EHESS/IRD) – e-mail : holder@msh.univ-aix.fr.

<sup>2</sup> Ludwig Wittgenstein, *Tractatus logico-philosophicus* : 5.1361 (Paris, Gallimard, 1961 : 67).

<sup>3</sup> Cette dispute, qui n'a cessé de renvoyer à des questions d'appartenances religieuses, est ancienne, y compris en Afrique de l'ouest, où le fondateur de l'État djihâdiste de Sokoto, Usman Dan Fodio (1754-1817), condamnait déjà la célébration du Maouloud dans ses textes *Ihya' al-sunna* (« La Revivification de la Sunna ») ou *Risalat al-ihwân* (« Lettre à mes frères musulmans »). Mais il semble que la colonisation, focalisée sur le phénomène confrérique, ait mis ce débat entre parenthèses. Ce n'est que dans les années 1950, avec l'irruption du wahhabisme dans l'espace ouest-africain (Triaud, 1983), que la question ressurgit, avant que les gouvernements autoritaires ne réagissent (Amselle, 1985), en rétablissant le *statu quo* colonial autour d'un « islam générique » (Eickelman, 1989). Avec la mise en place des processus démocratiques des années 1990 et les mouvements de réislamisation qui les accompagnent, le débat est relancé par le biais des prêches en place publique, où des *fatwâ* sont émises contre la célébration du Maouloud, qui devient ainsi un des thèmes récurrents dans la lutte opposant les diverses mouvances réformatrices aux anciennes dynasties religieuses. Je remercie ici Hassane Souley, historien spécialiste du mouvement de réislamisation au Niger contemporain, pour les informations relatives aux débats théologiques autour du Maouloud qui figurent dans ce chapitre. Pour une discussion plus précise sur ce point, voir l'article « Mawlid » de *L'Encyclopédie de l'Islam* (nouvelle édition), vol. 6.

<sup>4</sup> Chez les Chiites, l'anniversaire du Prophète est fixé au 17 *rabī'a al-'awwal*, date qui coïncide par ailleurs avec la naissance du 6<sup>e</sup> imam, Ja'far as-Sâdiq.

lundi est attesté par un hadith authentique de Muslim –, du moins sur la date elle-même<sup>5</sup>. Pire encore, car parmi ceux-là mêmes qui commémorent la naissance du Prophète et acceptent le « consensus » (*ijmâ'*) du douzième jour, certains célèbrent l'ensemble d'un cycle comportant dix-huit jours, au grand dam des mouvances dites réformistes. C'est tout particulièrement le cas au Mali, où dans les centres religieux urbains du pays (Tombouctou, Djenné, Nioro, etc.), mais aussi dans la capitale Bamako (les quartiers de Bamako Coura Bolibana, Banconi-Djanguinébouyou, Bozola-Bagadadji, Djicoroni-Para, Dravéla, Niaréla, etc.), les célébrations se prolongent de sept jours supplémentaires pour s'achever le dix-huitième jour avec ce qu'on appelle le « baptême » du Prophète, terminologie francophone et chrétienne adoptée pour qualifier le rituel de dation du nom<sup>6</sup>.

Si la plupart des Maliens se bornent à fêter les deux seuls jours de la naissance (12<sup>ème</sup>) et du baptême (18<sup>ème</sup>), un nombre de plus en plus important célèbre le Maouloud durant les dix-huit jours d'affilée, avec des veillées de louanges « chantées »<sup>7</sup> (*madh*), des lectures du Coran (*qirâ'a*), des sermons (*khutbab*) et des exhortations (*wa'z*), mais aussi, pour certains, des démonstrations d'arts martiaux, des récitals, des « sketches », des « conférences-débats » sur la protection de l'environnement ou l'« insécurité routière »<sup>8</sup>.

Un tel schème cérémoniel dépasse sans doute largement ce que d'aucuns appellent une « fête surrogatoire » et semble *a priori* relever de pratiques locales peu susceptibles d'être généralisées. Pourtant, la célébration *à la fois* de la naissance et du baptême du Prophète constitue un élément de particularisation de l'islam malien<sup>9</sup> – ou de ce qui est perçu comme tel –, en plaçant non seulement le Maouloud au rang de « fête religieuse » (*'id*), à l'instar de la « Korité » (nom local que l'on donne à la fête marquant la rupture du jeûne du ramadan, *'Id al-Fitr*) et de la « Tabaski » (*idem* pour la Fête du Sacrifice, *'Id al-'Adhâ*), mais aussi de fête nationale, bénéficiant à ce titre d'un congé légal pour les douzième et dix-huitième jours.

Certes, cette pratique n'a pas encore fait l'objet d'une réelle théorisation, ni au Mali ni ailleurs, alors qu'elle apparaît aux yeux de nombre d'oulémas, y compris soufis, comme une « innovation néfaste » (*bid'a*). Mais ce n'est pas tant le prolongement des célébrations au-delà du douzième jour, que la célébration elle-même qui pose problème, car dans l'exigence littéraliste qui cherche à s'imposer au sein de l'*Umma*, elle ne puiserait ni dans le Coran, ni dans la *Sunna*. C'est pourtant un hadith sur la « bonne pratique »<sup>10</sup> qui est souvent invoqué pour justifier la célébration du Maouloud, ce à quoi les détracteurs opposent le fait que

<sup>5</sup> Outre que certaines lectures savantes retiennent le même jour du 12 *Rabî'a al-'Awwal* pour la naissance et le décès du Prophète, des traditions indiquent que les oulémas auraient divergé entre sept dates différentes : les 2, 8, 9, 10, 12, 17 et 22 *Rabî'a al-'Awwal* (Kaptein, 1993). En réalité, la question de la date ne fait plus l'objet d'un débat théologique depuis longtemps, mais elle revêt néanmoins une certaine popularité quant à la contestation de cette célébration de l'anniversaire de la naissance du Prophète, dont le pendant est évidemment le 25 décembre fêté par les chrétiens.

<sup>6</sup> Dans les langues nationales, il n'est évidemment jamais question de « baptême », mais de la dation du nom. Ainsi, en langue songhay par exemple, on parle du *maa cigi*, la « Nuit du nom », qui se distingue du *hay cigi*, la « Nuit de la naissance ».

<sup>7</sup> Techniquement, il s'agit d'une pratique vocale religieuse alternative au chant, considéré quant à lui comme profane, qui revêt la forme de psalmodies mélismatiques. Ce sont plutôt les observateurs extérieurs, chercheurs, journalistes ou touristes, qui assimilent souvent cette technique, par ailleurs très codifiée, à du chant, rejoignant ainsi consciemment ou non les détracteurs d'une telle célébration.

<sup>8</sup> Voir notamment l'article « Moussa Traoré sur la voix [sic] du soufisme », paru dans le *Bamako Hebdo* du 14 avril 2007, ou encore le journal *Les Échos* du 25 mars 2008 sur le Maouloud 2008, qui titre ainsi : « Les soufis fêtent Maouloud sportivement et culturellement ».

<sup>9</sup> À cet égard, on soulignera ici la montée en puissance du « Baptême », qui apparaît de plus en plus comme un élément propre au Maouloud malien, là où le « modèle sénégalais », mouride et tijânî confondus, ne retient que la Naissance du Prophète. Sur le renforcement de la ferveur religieuse autour du baptême, on peut se reporter à l'article « Chérif Madani Haïdara à l'occasion du Maouloud 2008 : « la justice malienne fait pleurer le pauvre au profit du riche » », paru dans *Bamako hebdo* du 29 mars 2008.

<sup>10</sup> Hadith n° 2675 rapporté par al-Tirmidhî.

l'instauration d'une bonne pratique ne saurait viser qu'une pratique tombée en désuétude, ayant préalablement un fondement dans la *Sunna*. Et ces derniers de référer alors à un autre hadith, lequel rapporte la même parole du Prophète, tout en faisant intervenir un contexte qui explicite son propos par des actes<sup>11</sup>.

On le voit ici nettement, la question de la célébration du Maouloud au Mali s'inscrit dans un conflit idéologique et politique à la fois interne et externe à l'islam, qui va bien au-delà d'un simple débat sur la pratique religieuse<sup>12</sup>. Certes, le Maouloud met en lumière les enjeux d'une opposition à la fois culturelle et historique, qu'il s'agit bien sûr de restituer en contexte, entre les tenants de la *tradition* et ceux des *origines*, les partisans de la *transmission* et ceux de l'*enseignement*<sup>13</sup>. En réalité, c'est bien plus la géopolitique locale qui détermine le débat que le point de vue théologique. Peut-être en a-t-il toujours été ainsi, mais le Maouloud est devenu, depuis quelques années, un événement religieux largement instrumentalisé par les hommes politiques ouest-africains, qui cherchent à drainer les fonds internationaux (Libye, Iran, Maroc, Égypte) pour financer leur parti, mais également à entretenir des réseaux de clientèles religieuses et à se positionner à l'égard d'un électorat toujours plus sensible aux thèmes sur l'islam.

Face à ce débat aux enjeux complexes, l'opinion publique malienne adopte une position médiane que résume parfaitement bien Aboubacar Camara, secrétaire général de la *Ligue des Imams et oulémas du Mali* (LIMAMA), l'une des plus importantes associations islamiques du pays. Interrogé sur le sens du Maouloud par le journal *Les Échos* en avril 2005, il rappelle d'abord que ce rite « a commencé à être fêté 600 ans après le décès du Prophète », manière de dire qu'il serait vain de laisser penser que ce dernier fêtait son anniversaire. Mais Camara ajoute aussitôt qu'« à la différence des fêtes de Tabaski ou de Ramadan, la célébration du Maouloud n'est pas déterminée. Autrement dit, rien n'est prédéfini. Il appartient à chaque musulman de le fêter à sa manière »<sup>14</sup>.

Cette invitation à exercer un libre arbitre, plutôt qu'une « opinion » au sens islamique du terme (*ra'y*), a ceci de particulier qu'elle suit étroitement la rhétorique démocratique qui prévaut depuis 1991 au Mali, où voter serait désormais une affaire de liberté et de choix personnels, et non de fidélité clientéliste, voire de programme politique. On doit évidemment relativiser cette vision pour le moins idéale de la démocratie malienne, ne serait-ce que parce que cette liberté, au sens d'absolu que lui ont conféré les Lumières, vient nécessairement s'ajuster aux libertés plurielles qui organisent la vie de tout individu en société.

Pour autant, cette mise en valeur du libre arbitre par la sphère aussi bien politique que religieuse<sup>15</sup> n'est pas sans rapport avec la popularité dont jouit aujourd'hui le Maouloud au Mali. En effet, on célèbre là non seulement l'exceptionnalité d'un homme – Muhammad – et le principe du croyant dans son expérience directe avec Dieu, mais il interpelle aussi le fidèle à titre individuel, le conduisant à exercer un choix conscient et personnel pour fêter ou non le Maouloud. Si l'on a beaucoup glosé sur l'usage de la raison critique promue par ceux que l'on appelle en Afrique de l'ouest les « Wahhâbites » – le débat opposant les promoteurs de la médersa aux défenseurs de l'école coranique en est une excellente illustration –, choisir de

---

<sup>11</sup> Hadith n° 1017 rapporté par Muslim.

<sup>12</sup> Sur le fond, le conflit réactive les vieilles divergences dogmatiques qui opposent les Malékites privilégiant la « pratique » (*'amal*) aux réformateurs du hanbalisme dont se réclament aujourd'hui les *Wahhâbî* et *Salafî* qui, au nom d'un islam littéraliste, fustigent ce qui n'est pas strictement attesté par les « trois meilleures générations de musulmans » et qui ne relève pas des hadiths « sacrés » (*qudsî*) et « authentiques » (*sahîh*).

<sup>13</sup> Sur cette discussion, voir le chapitre de Robert Launay et Rudolph Ware dans cette même livraison.

<sup>14</sup> « Fêtes musulmanes. Le Maouloud signifie naissance », article du journal *Les Échos* du 22 avril 2005.

<sup>15</sup> De ce point de vue, le libre arbitre n'est évidemment pas la liberté d'être indifférent, c'est-à-dire le fait de ne pas prendre parti pour ou contre la célébration du Maouloud. Au contraire, la prise en charge de cette question à la fois par l'État et la sphère religieuse ne laisse personne hors du débat d'opinion, fût-il croyant ou athée (terme problématique auquel les Maliens préfèrent généralement l'euphémisme « libre-penseur »).

célébrer ou non le Maouloud fait tout autant appel à cette raison critique, non pas seulement pour le « sujet en islam », mais le citoyen musulman. Du reste, l'intérêt que les Maliens portent au Maouloud tient aussi au fait que sa célébration ne fasse pas consensus. Le débat qui prévaut au sein de l'*Umma* est en effet suffisamment porteur de légitimité pour justifier son réinvestissement à la fois dans l'espace national et dans l'affichage du Mali vis-à-vis des pays voisins.

Aussi, l'objet de ce texte visera-t-il précisément à montrer que dans le Mali actuel, le Maouloud apparaît comme un nouvel espace du débat public, non pas au sens du très officiel « Espace d'Interpellation Démocratique » (EID), créé par le gouvernement en 1994, mais de la préfiguration d'un espace public national. Sans aller trop avant sur les multiples usages et enjeux du Maouloud au Mali, lesquels font l'objet d'un travail en cours<sup>16</sup>, je me bornerai ici à évoquer simplement la genèse de ce processus orchestré par l'État, notamment depuis la prise en charge du Maouloud de l'année 2006 qu'il a érigé en événement à la fois local, national, international et global sous le couvert d'un cycle de manifestations intitulé : « Tombouctou 2006 »<sup>17</sup>. À travers la description de cette mise en événement, on cherchera à voir de quelle manière l'État s'attache à séculariser, voire « laïciser » le Maouloud, en le sortant de la seule sphère islamique pour le constituer en affaire à la fois d'État et de la nation toute entière. Au final, on s'interrogera sur les perspectives de cette plateforme religieuse, festive et nationale qui s'élabore à l'occasion du Maouloud, pour poser un certain nombre d'hypothèses à propos de l'espace public malien tel qu'il se redessine désormais entre démocratie civile et religion.

### « Tombouctou 2006, Capitale de la Culture Islamique pour la Région Afrique »

Tel est l'intitulé officiel du cycle de manifestations culturelles, associatives, religieuses, patrimoniales qui s'est déroulé au Mali en 2006, plus connu sous le nom de « Tombouctou 2006 », et dont les prémices remontent à la Conférence Islamique des Ministres de la Culture, qui s'est tenue les 29-31 décembre 2001 à Doha (Qatar). À la suite de la mise en place du programme des « Capitales de la Culture Islamique dans le monde », initié par l'*Organisation Islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ISESCO)*<sup>18</sup>, la Conférence de Doha a en effet répondu favorablement à l'active candidature du Mali et élu Tombouctou « Première Capitale de la Culture Islamique de la région Afrique pour l'année de célébration 2006 », décision qui sera confirmée lors de la Conférence d'Alger, les 15 et 16 décembre 2004.

Dès le début de l'année 2005, le gouvernement malien missionne le ministère de la Culture, dont le réalisateur Cheick Oumar Sissoko a alors la charge, comme maître d'œuvre du projet. Une commission interministérielle est mise en place, appuyée par les organisations de la société civile que sont le *Haut Conseil Islamique du Mali (HCIM)* et l'*Association des Ressortissants de Tombouctou à Bamako*, et un comité scientifique présidé par le sociologue

---

<sup>16</sup> Programme ANR 2007-2010 PUBLISLAM, « Espaces publics religieux : États, sociétés civiles et islam en Afrique de l'Ouest ».

<sup>17</sup> Les sources consultées ici l'ont été de façon empirique, tandis que leur accès a largement dépendu de leur affichage sur Internet, ce qui relativise sans aucun doute la portée des conclusions à tirer, d'autant que la mise en ligne de cette documentation ne s'intensifiera qu'à partir de 2005.

<sup>18</sup> La création de l'ISESCO, suscitée à l'occasion de la onzième *Conférence Islamique des Ministres des Affaires Étrangères* à Islamabad (République islamique du Pakistan), en mai 1980, a été adoptée par une résolution lors du *Sommet Islamique* réuni à La Mecque en janvier 1981, tandis que la *Conférence générale constitutive* s'est tenue à Fès en mai 1982. Le siège permanent de l'ISESCO est situé au Maroc, dans le quartier résidentiel de Hay Riyad, à Rabat. Depuis 1988, l'ISESCO et l'UNESCO organisent des programmes de coopération bilatéraux. Tout pays adhérent à l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) est potentiellement membre de l'ISESCO (50 sur les 57 États membres en mai 2007). Le Mali est membre à la fois de l'OCI et de l'ISESCO depuis la création respective de ces organisations en 1969 et 1982.

Hamidou Magassa<sup>19</sup>. Après du ministère, la coordination administrative et scientifique est assurée par un Comité National Responsable du Programme de Célébration de la Capitale Islamique qui, constitué de onze membres, siège dans le périmètre de la Présidence de la République, à Koulouba<sup>20</sup>. Enfin, la Mission Culturelle de Tombouctou est chargée par le Gouverneur de Région de piloter l'organisation locale, sous le contrôle d'une commission régionale.

La feuille de route délivrée par le ministère comporte cinq objectifs : 1°) organiser, sur l'histoire du rayonnement intellectuel de la cité de Tombouctou, une série de colloques, de conférences-débats, d'exposition des manuscrits, éditer des livres et des documents d'archives audiovisuels ; 2°) effectuer des visites guidées de mosquées, de monuments, de musées et de centres culturels ; 3°) réaliser des manifestations et festivals artistiques qui prendront la forme de concours de lecture du Coran, de calligraphie arabe, de poésie islamique, de pièces de théâtre, de chants religieux ; 4°) établir et faire connaître largement un inventaire des figures historiques et des monuments les plus importants ; 5°) exposer les différents produits de l'artisanat local.

Pour réaliser ces objectifs, un certain nombre de supports classiques d'information, de communication et de mobilisation sont élaborées (plaquette illustrée, guide, site web, plan médias, etc.). On procède parallèlement à un vaste déploiement diplomatique en direction des institutions internationales<sup>21</sup>, des pays membres de l'ISESCO<sup>22</sup> et des chancelleries<sup>23</sup>. On dépêche plusieurs missions d'information auprès des manifestations culturelles internationales maliennes que sont le *Festival au désert* à Essakane et le *Festival du Niger* à Ségou<sup>24</sup>. Sur le plan local, on mobilise les 52 communes de la région de Tombouctou, sans oublier l'annonce des célébrations par « des crieurs publics dans les rues de Tombouctou ». Enfin, en termes de ressources techniques et financières, le ministère de la Culture conclut des partenariats avec l'ISESCO et le ministère de l'Artisanat et du Tourisme, mais aussi avec l'*Institut Culturel Afro-Arabe* (ICAA), dirigé par l'Arabie saoudite et dont le siège est à Bamako, l'*Association Mondiale pour l'Appel Islamique* (AMAI), ONG libyenne présente dans de nombreux pays africains, ou encore le Royaume d'Arabie Saoudite.

Le programme mis au point par le ministère, pour lequel il accorde une substantielle dotation budgétaire d'environ 100 millions de francs CFA (152 000 euros)<sup>25</sup>, est ambitieux et

---

<sup>19</sup> Le comité, qui se compose de 14 membres, comprend des personnalités scientifiques et des arts, ainsi que le doyen de la Faculté de Lettres, des Arts et des Sciences Humaines de l'université de Bamako, le directeur de l'Institut des Sciences Humaines, les représentants du ministère de la Culture et du ministère de l'Éducation Nationale, et le Conseiller à la Présidence pour les Affaires religieuses, Mahmoud Abdou Zouber. Je dois au président du comité scientifique, Hamidou Magassa, l'essentiel des données sur « Tombouctou 2006 », dont il m'a aimablement communiqué le rapport administratif général. Qu'il en soit ici vivement remercié.

<sup>20</sup> Outre les conseillers techniques et financiers, le comité comprend les représentants de la Direction Nationale du Patrimoine Culturel, du Ministère de l'Artisanat et du Tourisme, du Ministère de l'Éducation Nationale, du Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales, du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, du Haut Conseil Islamique du Mali, du Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies et de la Commission Nationale UNESCO Mali.

<sup>21</sup> L'Union Africaine (UA), la Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), le Centre de Recherches sur l'Histoire, l'Art et la Culture Islamique (IRCICA) et l'Institut Culturel Afro-Arabe (ICAA).

<sup>22</sup> Outre Rabat, qui accueille le siège de l'ISESCO, le Yémen, l'Arabie Saoudite et la Libye ont fait l'objet d'une « visite exploratoire de relations de partenariat » dans le cadre de Tombouctou 2006.

<sup>23</sup> Il s'agit plus particulièrement de l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Arabie Saoudite, l'Égypte, l'Iran, le Maroc, la Mauritanie, la Russie, le Sénégal et la Tunisie.

<sup>24</sup> Sur ces manifestations, voir respectivement les sites Internet : [www.festival-au-desert.org/index.cfm?w=246](http://www.festival-au-desert.org/index.cfm?w=246) et [www.festivalsegou.org/indexfr.htm](http://www.festivalsegou.org/indexfr.htm)

<sup>25</sup> Budget national : 75 millions de francs CFA (114 336 euros) ; ISESCO : 28 760 dollars US (23 000 euros environ) ; ICAA : 14 720 dollars US (11 776 euros environ), pour une valeur moyenne de l'euro à 1,25 dollar en 2006.

touche de nombreux domaines de la culture, de la formation professionnelle, des arts et des techniques, à l'adresse de tous les publics. Ainsi, dès mars 2006, a lieu le Forum international des Jeunes pour la sauvegarde des liens culturels afro-arabes « Tombouctou, terre de Rencontres »<sup>26</sup>, qui entend renforcer une coopération Sud-Sud alternative à la mondialisation, développer l'idée d'une « culture de la paix » et initier un rendez-vous bisannuel des jeunes au sud et au nord du Sahara. En avril, c'est l'ouverture officielle des manifestations qui est effectuée à l'occasion de la « Semaine du Maouloud », sur laquelle je reviendrai plus en détail. En mai, se déroule la Semaine Nationale du Patrimoine Culturel sur les Manuscrits de Tombouctou. En juin, sont mis en place une série d'ateliers de formation (la gestion, les NTIC pour les journalistes, la langue arabe pour les métiers de « guide », les techniques de conservation des manuscrits, l'architecture de terre, etc.). En juillet et en août, se tiennent les Semaines Culturelles des Pays Invités. À cela viennent s'ajouter une Table ronde sur les Érudits de Tombouctou, une « Nuit du conteur », des concours de poésies en français sur le thème « Le désert, l'eau, Tombouctou et l'islam », par les élèves de l'école publique, et un concours de lectures et de récitals du Coran par les élèves de l'IFM Hégire<sup>27</sup>, des médersas et des écoles coraniques de Tombouctou, dont les lauréats se sont vus attribuer onze prix ISESCO. Enfin, temps fort de « Tombouctou 2006 », un symposium de rang international sur « Les particularités socioculturelles de Tombouctou » se déroule du 15 au 18 novembre, juste avant de procéder à la clôture officielle de l'année de célébration, qui s'achève religieusement par une « lecture de la Fatiha et les bénédictions des imams de la cité des 333 saints ».

### **Le choix de Tombouctou : entre *World Heritage*, développement économique et mise en valeur du patrimoine religieux national**

Dans son discours inaugural du 14 avril 2006, prononcé à l'occasion de la « Semaine du Maouloud » que l'on a précisément fait coïncider avec le lancement officiel de « Tombouctou 2006 », le ministre de la Culture, Cheick Oumar Sissoko, insiste tout particulièrement sur les critères de sélection qui ont abouti à l'élection de la ville par l'ISESCO (ancienneté historique et renommée internationale, apports à la culture islamique universelle, bibliothèques de manuscrits et attractivité scientifique, etc.), avant d'évoquer le programme de l'année et de renchérir sur le contexte de « cette semaine de commémoration de la naissance et du baptême du Prophète Mohamed »<sup>28</sup>.

Au-delà de l'emphase attendue d'un discours officiel, le choix de Tombouctou, dont la réputation internationale n'est évidemment plus à faire, est parfaitement justifié au regard des critères de l'ISESCO – lesquels sont par ailleurs ceux de l'UNESCO –, tandis que l'égide islamique sous laquelle se situe « Tombouctou 2006 » motive sans doute la rhétorique d'un ministre de la République (laïque) du Mali qui oscille entre culture, patrimoine, marketing touristique et ferveur religieuse. Du reste, l'engagement sans faille de l'État à l'égard des manifestations, ce dont témoigne publiquement la présence du ministre, est justifié par l'enjeu du rayonnement que l'on souhaite donner ici à la ville de Tombouctou. Glorieuse cité d'histoire érigée comme « carrefour universel de cultures et de civilisations »<sup>29</sup> et comme terre de tolérance et de paix, la sagesse issue du savoir islamique est source d'humanisme à faire valoir comme exemple pour le reste du monde. Et le ministre de conclure par ce qu'il

---

<sup>26</sup> Les organisations de la jeunesse concernées sont l'*Union Panafricaine de la Jeunesse* (UPJ), la *Jeunesse de la Ligue Arabe* (JLA), le *Conseil National de la Jeunesse du Mali* (CNJ-Mali) et la *Fédération Nationale des Associations Panafricanistes du Mali* (FNAP-Mali).

<sup>27</sup> Au début des années 2000, le ministère de l'Éducation Nationale a créé l'Institut de Formation des Maîtres Hégire de Tombouctou pour palier la pénurie d'enseignants qualifiés dans les médersas et mettre en place une formation initiale des élèves maîtres capables d'appliquer les programmes officiels.

<sup>28</sup> Extrait du site officiel de « Tombouctou 2006 » : [www.tombouctou2006.net/fr/disc.html](http://www.tombouctou2006.net/fr/disc.html)

<sup>29</sup> *Ibid.*

appelle un « adage populaire »<sup>30</sup>, mais qui est en réalité mentionné pour la première fois par Félix Dubois (1897 : 304) en ces termes : « L'or vient du sud, dit un proverbe soudanais, le sel vient du nord et l'argent vient du pays des blancs, mais la parole de Dieu, les choses savantes, les histoires et les contes jolis, on ne les trouve qu'à Tombouctou ».

D'autres discours officiels préciseront la nature du projet, notamment celui du maire de Tombouctou, qui insiste sur les répercussions économiques :

« [...] Le choix de notre commune pour abriter cet événement est à la fois un défi pour notre pays et un projet de développement pour Tombouctou qui renoue avec Tombouctou comme capitale culturelle et intellectuelle mais aussi comme foyer de rayonnement de l'islam.

Pour relever ce défi des actions d'ordre institutionnel et des actions pratiques sont en cours pour d'une part redonner à Tombouctou sa réputation mondiale et enclencher des pistes de développement appropriées [...] »<sup>31</sup>.

De fait, parmi les « impacts positifs » que soulignera le rapport administratif général à propos des manifestations pour l'année 2006, figurent en première place le « renforcement de l'image nationale et internationale de Tombouctou », ainsi que la « production intellectuelle et scientifique internationale à partir du Mali en trois langues de travail (arabe, français et anglais) ».

En effet, et c'est sans doute la première lecture qui doit être faite de « Tombouctou 2006 », les manifestations auront permis de mettre en exergue la ville elle-même et renforcer son rayonnement culturel international. Déjà inscrite depuis 1988 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, Tombouctou double en quelque sorte son universalité en 2006, grâce à cette désignation en tant que « capitale de la culture islamique pour la région Afrique »<sup>32</sup> par l'ISESCO, lequel fait ici plus que jamais figure de pendant islamique à l'UNESCO. Mais à vrai dire, l'image de pôle à la fois culturel et de paix de la ville avait déjà été renforcée les années précédentes, notamment avec la manifestation « Tombouctou, Cité Consensuelle des Droits Humains », organisée en 2002 sous l'égide du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), puis la « Fête du livre de Tombouctou » en février 2004, dans le cadre du *Festival des Étonnants Voyageurs* de Bamako, qui sera suivie de la « Semaine Nationale du film africain » de Bamako, en avril de la même année, et à laquelle Tombouctou était associée. Enfin, juste avant que ne s'ouvre « Tombouctou 2006 », du 14 au 16 novembre 2005, s'est tenue la conférence internationale dite « Université ouverte des 5 continents », qui portait sur le thème de la diversité culturelle<sup>33</sup> et à laquelle participait le président du comité scientifique de « Tombouctou 2006 », pour y annoncer notamment les manifestations à venir.

Par son histoire prestigieuse et sa réputation internationale, Tombouctou a sans aucun doute vocation à faire rayonner le Mali à travers le monde, tandis que l'effort consenti par l'État pour faire de cette ville une capitale internationale, voire mondiale du savoir, des arts et de la culture est censé se poursuivre au-delà de « Tombouctou 2006 ». Allant précisément dans ce sens, l'« Appel de Tombouctou »<sup>34</sup>, lancé le 18 novembre 2006 à l'occasion de la clôture des manifestations par les participants au symposium, préconise dans le septième et dernier point « la multiplication à Tombouctou des occasions susceptibles de favoriser les

---

<sup>30</sup> *Ibid.*

<sup>31</sup> *Ibid.*

<sup>32</sup> Ce n'est évidemment pas un hasard si la spécification quelque peu limitative « pour la région Afrique » fut souvent occultée dans les articles de presse, voire dans les documents officiels maliens.

<sup>33</sup> L'« Université ouverte des 5 continents » est une structure présidée par Jean-Michel Djian, ancien rédacteur en chef au *Monde de l'éducation* et ardent défenseur d'une « politique culturelle de la France », qui était conçue à l'origine pour cinq ans ; voir l'article « Université des 5 continents : coup d'essai sans lendemain ? », paru dans le journal gouvernemental *L'Essor* du 21 novembre 2005, ainsi que le compte rendu des débats dans l'article « Université ouverte des 5 continents ; des débats très relevés », paru dans *L'Essor* du 18 novembre 2005.

<sup>34</sup> Document non encore publié, mais dont on peut lire les propos en substance dans l'article « Capitales de la culture islamique 2006 : Tombouctou clôture en beauté », paru dans *L'Essor* du 22 novembre 2006.

échanges interculturels à l'échelle internationale ». Aussi, dès l'année suivante, la cité figure-t-elle déjà parmi les 21 finalistes du concours des « sept nouvelles merveilles » (*Seven New Wonders*), après une première sélection de 200 sites et bâtiments à travers le monde, concours organisé par le *New7Wonders Foundation* pour faire suite et réactualiser les sept merveilles du monde hellénistique<sup>35</sup>. Ni Tombouctou, ni aucun candidat du continent africain d'ailleurs, n'ont été élus lors de la finale qui s'est déroulée le 7 juillet 2007 et qui, dit-on, aurait suscité plus de 100 millions de votes par Internet et SMS. Mais qu'importe, d'autres manifestations internationales sont à venir.

Corrélativement, le second objectif de « Tombouctou 2006 » aura été le développement économique local de la ville, en s'inscrivant là aussi dans le prolongement d'une série de manifestations, notamment celle quasi homonyme dite « Tombouctou 2000 », organisée par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, dont Aminata Traoré avait alors la charge, en vue de promouvoir une approche sociale, culturelle et patrimoniale du tourisme au Mali, autour des concepts bamana d'« humanisme » (*maaya*) et d'« hospitalité » (*jatigiya*)<sup>36</sup>.

À cet égard, l'investissement global du projet « Tombouctou 2006 » dépasse de loin les 100 millions financés par le ministère de la Culture, même s'il est difficile d'en préciser le montant exact, faute de chiffres rendus publics. Si certains évoquent « plusieurs milliards » de francs CFA<sup>37</sup>, les rares informations dont on dispose proviennent de la presse, qui rapporte que la commission régionale de Tombouctou avait établi un budget primitif de 1,8 milliards<sup>38</sup>, avant de le réviser à hauteur de 700 millions de francs CFA, dont elle ne recevra finalement que le tiers<sup>39</sup>. À cela viennent s'ajouter les frais d'organisation au niveau national, les mesures de sécurité<sup>40</sup> et les aides extérieures, dont celle de la Libye, qui aurait notamment débloqué 3 milliards de francs CFA quelques jours avant l'ouverture des manifestations<sup>41</sup>.

---

<sup>35</sup> Malgré un certain nombre de critiques sévères à l'égard de ce concours quant à sa raison d'être du point de vue de la sauvegarde du patrimoine, ses modalités de votes et ses ambiguïtés économiques, le Mali a largement fait état de cette sélection qu'il lie au classement de Tombouctou par l'UNESCO, en dépit du démenti officiel de ce dernier. Sur cette implication du Mali, voir notamment l'article « Sept nouvelles merveilles : Tombouctou frappe à la porte du club illustre », paru dans *L'Essor* du 15 septembre 2006, mais aussi la page web du site officiel de « Tombouctou 2006 » : [www.tombouctou2006.net/fr/7merveilles.html](http://www.tombouctou2006.net/fr/7merveilles.html). Pour un aperçu des critiques sur cette manifestation, lire la page Internet Wikipédia « Sept nouvelles merveilles du monde » à l'adresse suivante : [fr.wikipedia.org/wiki/Sept\\_nouvelles\\_merveilles\\_du\\_monde](http://fr.wikipedia.org/wiki/Sept_nouvelles_merveilles_du_monde)

<sup>36</sup> Dans la fiche de promotion de Tombouctou, mise en ligne par le ministère de l'Artisanat et du Tourisme le 18 décembre 2002, on peut lire ceci : « Le passé, à la fois, précieux et prestigieux de Tombouctou et du Mali fait appel à un processus de développement culturel et touristique qui privilégie l'Homme. Il trouve son fondement dans deux valeurs de société, la « maaya », l'humanisme et le « jatigiya », l'hospitalité. Le Mali s'approprie le cadre analytique et opérationnel du tourisme culturel à travers le couple « maaya et jatigiya » qui est, en somme, découverte de soi et des autres, par conséquent vecteur de paix et de solidarité vraie. Cette approche malienne du tourisme culturel, qui privilégie l'humain, consiste à regarder et à voir avec le cœur comme le suggère Antoine de Saint-Exupéry : « On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux » dit l'auteur du Petit Prince. » ; cf. [www.malitourisme.com/fr/cgi-bin/view\\_article.pl?id=72](http://www.malitourisme.com/fr/cgi-bin/view_article.pl?id=72)

<sup>37</sup> *ATT-cratie : la promotion d'un homme et de son clan* (Paris, L'Harmattan, 2006 : 127), brulot rédigé par un collectif anonyme issu des services de la Sécurité d'État du Mali et hostile au président Amadou Toumani Touré, qui signe sous le nom « Le Sphinx » ; cf. l'article « Le Sphinx se dévoile enfin : la sécurité d'État aux trousseaux d'ATT », paru dans *Les Échos* du 24 octobre 2006.

<sup>38</sup> « La Cité des 333 saints a accueilli l'événement dans une ambiance inégalée de mémoire de Tombouctiens », paru dans *L'Essor* du 12 avril 2006. À titre de comparaison, les mêmes organisateurs du Maouloud 2007 établiront un prévisionnel à 112 millions ; cf. [www.africone.com/article.php3?id\\_article=5822](http://www.africone.com/article.php3?id_article=5822)

<sup>39</sup> « Maouloud 2006. 250 millions de nos francs pour la commission d'organisation régionale », paru dans *L'Indépendant* du 5 avril 2006. Pour avoir une idée du degré d'investissement de l'État dans ce projet, il n'est pas inutile de préciser que le budget national malien pour l'année 2006 se montait à 840 milliards de francs CFA.

<sup>40</sup> « La grande majorité des agents du service de renseignements du Mali sont présentement à Tombouctou. La ville est discrètement quadrillée par des agents en tenue civile, confondus à la population » ; extrait de l'article « Maouloud 2006. 250 millions... », *op. cit.*

<sup>41</sup> « Maouloud 2006. 250 millions... », *op. cit.*

En réalité, le programme « Tombouctou 2006 » ne se limite nullement au seul cycle de manifestations coordonné par le ministère de la Culture. Ou plus exactement, « Tombouctou 2006 » a été le cadre au sein duquel l'État a organisé une célébration nationale du Maouloud de Tombouctou conçue pour revêtir une ampleur exceptionnelle pour le Mali et la sous-région, ce dont témoigne du reste le nombre de participants issus d'un peu partout du territoire national et de l'étranger. Entre soixante et soixante-dix mille personnes auront ainsi pu assister à la seule ouverture des célébrations d'avril 2006, dans une ville de Tombouctou qui compte ordinairement un peu plus de 30 000 habitants. Toutes les grandes villes du pays ont été mobilisées pour l'occasion et ont envoyé d'importantes délégations, celle de Bamako emmenant avec elle pas moins de 150 religieux, et jusqu'à 500 pour les villes de Mopti, Gao ou Kidal<sup>42</sup>.

Aussi, à l'instar de la Coupe d'Afrique des Nations qui avait été organisée par le Mali en 2002, pour la « Semaine du Maouloud », on met en branle toute une série de chantiers en termes d'infrastructures routières et aéroportuaires, de capacités d'hébergements et sanitaires, d'approvisionnement alimentaire, d'électrification, de créations de réseaux téléphoniques et de lignes Internet. Dès l'origine :

*« [...] cette célébration est considérée comme un projet de développement qui s'étale sur 2005 et 2006, a expliqué Aly Ould Sidi, membre de la branche locale du comité préparatoire installé à Tombouctou. Au niveau local, le coût de la restauration des sites et monuments classés sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO est déjà évalué. La construction de plusieurs infrastructures dont une grande salle de conférence, l'amélioration des salles de réunion et d'exposition du Centre Ahmed Baba sont déjà sur les tablettes. L'assainissement de la ville sainte est en cours et celle-ci réservera aux visiteurs un accueil digne de la traditionnelle hospitalité malienne. »<sup>43</sup>*

Il faut en effet imaginer que les ressources, biens et services, mobilisées par le Mali à cette occasion doivent converger sur Tombouctou par avion, par route ou encore par le fleuve Niger. Tombouctou se situe à plus de 700 kilomètres au nord de Bamako, soit 10 à 12 heures pour couvrir les 900 kilomètres de routes qui séparent les deux villes. Autrement dit, c'est toute une logistique qui est mise en place, sans parler du trafic aérien qui va s'intensifier peu à peu, au point que quelques semaines avant l'ouverture, « l'aéroport devenu international vit au rythme des atterrissages et des décollages d'avions cargos, débarquant des véhicules à longueur des journées »<sup>44</sup>.

L'opération est pour le moins ambitieuse et l'installation de ce monde dans la « Cité des 333 Saints » est une prouesse aussi bien technique qu'économique. Mais à bien y réfléchir, existait-il une autre ville malienne capable de satisfaire tous les critères de ce gigantesque festival, voire simplement d'égaliser la puissance évocatrice de Tombouctou ? Il y avait bien sûr Bamako, habituée à accueillir des manifestations internationales, mais cette ancienne capitale du Haut-Sénégal-Niger, puis du Soudan français, accuse un véritable déficit d'images en termes d'histoire et de patrimoine à la fois culturel et religieux. Pourquoi pas Ségou alors, la « cité des Balanzans », qui a vu s'épanouir le célèbre royaume de Ségou au xviii<sup>e</sup> siècle (Monteil, 1977 ; Bazin, 1982 ; 1988), avant d'abriter la capitale d'un des deux États issus du djihâd d'al-Hâjj 'Umar (Robinson, 1988). Incontestablement, Ségou est une cité de culture et d'histoire, mais il faut croire que son patrimoine religieux n'a pas été jugé assez consensuel, ni surtout assez ancien, pour faire de cette ville un symbole malien du rayonnement national et international. On pouvait penser à bien d'autres villes, comme Sikasso, l'ancienne capitale du Kéné Dougou, connue pour son « Tata » qui en fit une citadelle quasi imprenable (Person,

<sup>42</sup> « Maouloud 2006. La fièvre monte à Tombouctou », article paru dans *L'Essor* du 5 avril 2006.

<sup>43</sup> « Culture et Islam : Tombouctou, première ville islamique de l'ISESCO en Afrique noire », article paru dans *L'Essor* du 16 juin 2005.

<sup>44</sup> « Maouloud 2006. La fièvre monte à Tombouctou », *op. cit.*

1968 ; Dacher, 1988), ou encore Mopti, la « Venise de l'Afrique », Gao, la capitale médiévale de l'empire songhay et son « Tombeau des Askia »...

Le moins que l'on puisse dire est que le Mali ne manque pas de villes remarquables. Mais, campée à la porte du désert, Tombouctou a ceci de particulier qu'elle cumule tous les avantages d'une cité d'histoire, de mémoire, de patrimoine, de savoirs et surtout d'islam. Pour s'en faire une idée, il suffit d'énumérer simplement quelques-uns de ses épithètes empruntées tantôt au reporter et laudateur Félix Dubois (1897) : « Tombouctou la Mystérieuse », la « Reine du Soudan », la « Perle du désert » ; tantôt aux érudits de la Tombouctou des temps jadis comme Al-Sa'idi<sup>45</sup> (1898/1900 : 36) : « Cette ville exquise, pure, délicieuse, illustre, cité bénie, plantureuse et animée qui est ma patrie et ce que j'ai le plus cher au monde » ; tantôt aux ouvrages de vulgarisation, articles de presse et dépliants touristiques qui saluent à l'envie les « 100 000 manuscrits »<sup>46</sup> de la ville ou les « 25 000 étudiants » de l'université médiévale de Sankoré<sup>47</sup>.

Mais parmi tous ses titres de noblesse, celui qui est le plus en vogue et qui constitue en quelque sorte le passeport international de Tombouctou est sans aucun doute la « Cité des 333 Saints ». Ce chiffre à la fois mythique et magique, invérifié et invérifiable, mais qui se fonde néanmoins sur les deux chroniques de Tombouctou que sont le *Ta'rikh al-Sûdân* (1655) et le *Ta'rikh al-Fattâsh* (1665), permet de situer d'emblée la ville, sinon en terre sainte<sup>48</sup>, du moins en terre religieuse, d'autant qu'en islam, les saints peuvent tout aussi bien être morts que vivants. Certes, la cohérence islamique entre cette obédience sainte de la ville et son éléction par l'UNESCO semble *a priori* aller de soi, bien que la question des saints en islam renvoie à un débat polémique tout à fait parallèle à celui du Maouloud. Il n'empêche, l'affichage patrimonial de « Tombouctou 2006 » s'inscrit dans cette double identité religieuse de la ville que sont ses fameux « 333 Saints » et son non moins fameux Maouloud, dont l'ampleur et la résonance sont inégalées au Mali, à l'exception notoire de Djenné, qui est historiquement et culturellement liée à Tombouctou.

Il n'est pas certain que l'UNESCO ait souscrit en totalité à cette opération de mise en valeur du Maouloud, orchestrée par un État malien habile à la manœuvre. Mais d'autres aspects ont en réalité primé sur ce débat, qui justifient pleinement l'implication de l'UNESCO à ce projet. Ce sont ceux dictés par la raison diplomatique, qui trouve, en cette année 2006 et sous l'égide d'une « Cité des 333 Saints » censée incarner la diversité culturelle nationale

---

<sup>45</sup> Né en 1596 et décédé en 1656.

<sup>46</sup> Voir, parmi d'autres, l'article de Jean-Michel Djian : « Un patrimoine inestimable en danger. Les manuscrits trouvés à Tombouctou », paru dans *Le Monde diplomatique* d'août 2004, qui rappelle que « plus de 15 000 documents ont déjà été exhumés et répertoriés sous l'égide de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ; 80 000 autres dorment encore quelque part dans les malles ou au fond des greniers de la ville mythique ». Voir également le site de l'UNESCO, qui mentionne les 18 000 manuscrits de la bibliothèque de l'IHERI-AB, mais aussi ceux des collections privées, estimant que leur nombre va même « jusqu'à 300 000 manuscrits dans l'ensemble de la sixième et septième régions de la République du Mali » ; cf. [portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL\\_ID=16800&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=16800&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

<sup>47</sup> En réalité, ce chiffre incessamment repris est une extrapolation effectuée à partir d'un passage du *Ta'rikh al-Fattâsh* rédigé à Tombouctou vers 1665, qui indique simplement que « les écoles de Tombouctou où l'on enseignait aux jeunes garçons à lire le Coran étaient au nombre de cent cinquante, ou [cent] quatre-vingts selon ce que rapporte cheikh Mohammed ben Ahmed. Ce dernier a raconté qu'au cours d'une visite qu'il fit à l'école du professeur Ali Takaria, [...] « mes regards se sont promenés sur les planchettes des écoliers dispersées dans la cour de la maison ; j'en ai compté cent vingt-trois [...] » » (Kâti, 1910-1911/1913 : 315-316). Ainsi, 180 écoles coraniques x 123 planchettes d'une seule école = 22 140 élèves, arrondis à 25 000 pour faire bonne mesure et transformés en étudiants pour la postérité. À titre de comparaison, dans la seule ville de Djenné, j'ai pu recenser en décembre 2007 pas moins de 49 écoles coraniques en activité, 2 médersas et 1 école franco-arabe.

<sup>48</sup> La tentation de considérer Tombouctou comme terre sainte existe, ainsi qu'en témoigne l'article « Maouloud à Tombouctou : une richesse inexploitée », paru dans *Le Républicain* du 18 avril 2006, qui explique qu'« au-delà de ces aspects protocolaires et officiels, le Maouloud de Tombouctou est une sorte de pèlerinage, sinon un pèlerinage ».

autour du Maouloud, une opportunité sans précédent pour s'attacher à ce que l'on appelle depuis l'époque coloniale la « question touarègue », laquelle semblait avoir pourtant trouvé une solution définitive au terme de la cérémonie dite de la « Flamme de la paix », le 27 mars 1996<sup>49</sup>.

### « Tombouctou 2006 » et le 10<sup>ème</sup> anniversaire de la « Flamme de la Paix »

À l'appui de la « diversité culturelle » de la ville de Tombouctou mise en exergue au fil des discours officiels de ces dernières années, tout comme les appels répétés à la paix et au développement local, la question touarègue apparaît au détour d'une lecture plus globale du projet « Tombouctou 2006 ». Certes, les luttes contemporaines des Touaregs n'ont *a priori* guère à voir avec cette manifestation ponctuelle, placée sous l'égide islamique globalisée de l'ISESCO ; en dépit de leur identité musulmane, les revendications des mouvements touaregs ne se fondent nullement sur un quelconque critère religieux. En réalité, la démarche proposée ici est inverse : il s'agit d'analyser la situation à partir de l'usage politique, et même nationaliste, que fait résolument l'État malien du religieux. Dit autrement, participer au cycle de manifestations de « Tombouctou 2006 » ou, mieux encore, célébrer le « Maouloud 2006 » apparaît désormais comme une nouvelle manière d'être malien.

Premier élément d'analyse, quoiqu'en partie subjectif, le président de la République du Mali, Amadou Toumani Touré, dit ATT, a grandi à Tombouctou et y compte de nombreux alliés politiques. À cet égard, le président a régulièrement manifesté un attachement personnel au patrimoine religieux de la ville<sup>50</sup>, à commencer par son Maouloud, ce dont témoigne du reste la présence active de son conseiller aux Affaires Religieuses au sein du Comité National Responsable du Programme de Célébration de la Capitale Islamique<sup>51</sup>. Aussi, dès 2005, la Présidence conçoit-elle « Tombouctou 2006 » comme une plate-forme propice au dialogue avec les représentants des communautés touarègues, notamment les Kel Adagh de la région de Kidal. Ces derniers, s'estimant politiquement et socialement relégués, ont multiplié les signes de mécontentement à l'égard de la politique de décentralisation dans les régions du nord du Mali, fustigeant la forte présence de l'armée en dépit du retrait prévu et réclamant l'autonomie administrative promise<sup>52</sup>.

Le deuxième élément d'analyse, sans doute plus explicite, est le nombre et la qualité des personnalités présentes lors de la « Semaine du Maouloud », à l'ouverture de « Tombouctou 2006 », soit une trentaine de chefs d'État et de gouvernement, de ministres et d'autorités morales et religieuses internationales. De toute évidence, l'État malien a souhaité donner ici une emphase diplomatique exceptionnelle aux manifestations, hors de proportions au regard de la seule valorisation patrimoniale, culturelle et religieuse de Tombouctou. Ainsi, outre le président malien, accompagné du président de l'Assemblée Nationale, Ibrahim Boubakar Keita, et de nombreux membres du gouvernement dirigé alors par Ousmane Issoufi Maïga, sont présents les chefs d'État du Niger (Mamadou Tandja), de la Mauritanie (Ely Mohamed Ould Vall), du Sénégal (Abdoulaye Wade), de la Sierra Leone (Ahmad Tejan Kabbah), du Nigeria, représenté par l'ancien président Abdulsalami Alhaji Abubakar, et surtout, l'invité d'honneur de la République du Mali, le « Frère Guide » Mouammar Kadhafi, président de la

---

<sup>49</sup> Sur l'histoire politique contemporaine des mouvements touaregs au Mali, notamment avant 1996, je renvoie à l'ouvrage de référence de Pierre Boilley (1999a).

<sup>50</sup> Là où son prédécesseur, Alpha Oumar Konaré, privilégiait plutôt le patrimoine archéologique, historique et intellectuel.

<sup>51</sup> Voir l'article « Maouloud 2006. 250 millions... », *op. cit.*

<sup>52</sup> Sur les motivations de ce mécontentement, lire ici l'interview recueillie par le journal algérien *El Watan* du 24 juin 2007 « Hassan Fagaga. Instigateur de l'attaque du 23 mai 2006 : « Il faut un statut particulier pour Kidal » ».

« Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste ». À cette liste de chefs d'État<sup>53</sup> directement impliqués dans la gestion des affaires sahariennes s'ajoute celle de personnalités musulmanes charismatiques iconoclastes, telles le chef mouride du *Mouvement Mondial pour l'Unicité de Dieu*, Modou Kara Mbaké<sup>54</sup>, ou le leader américain de *The Nation of Islam*, Louis Farrakhan<sup>55</sup>.

Le troisième et dernier élément est à la fois corollaire aux deux précédents et paradoxal. Je cite ici le rapport administratif général qui, à la rubrique « regrets constatés », note deux points : 1°) « l'absence de pays et d'universitaires arabes, du Maghreb et du Machrek, malgré les souhaits exprimés suite aux contacts pris » ; 2°) « la très faible participation des pays africains au Sud du Sahara, malgré les invitations à organiser des semaines culturelles de leur pays à Tombouctou ».

La défection des chefs d'États arabes n'est peut-être pas sans lien avec l'affichage du Maouloud, bien qu'en amont, on a vu qu'ils avaient été étroitement associés au processus, ne serait-ce que dans le cadre de l'ISESCO, tandis que des délégations composées de « Princes et Altesses du monde arabe » étaient bel et bien présentes lors de la « Semaine du Maouloud »<sup>56</sup>. Mais outre l'absence de pays tels que le Maroc et, plus encore, l'Algérie, il est vraisemblable que l'on ait considéré ici que la présence des États du Golfe – et il s'agit surtout de l'Arabie Saoudite –, risquait d'apparaître aux yeux de l'opinion publique comme une ingérence arabe à l'égard des affaires politiques régionales<sup>57</sup>. De même, le constat de la faible participation des « pays africains au sud du Sahara » est peut-être à relier au fort marquage religieux autour du Maouloud, auquel tous ne souscrivent pas dans ces proportions, mais surtout aux enjeux politiques et religieux au nord du Mali, pour lequel ils ne souhaitent pas être associés.

Car depuis l'affaire des 14 touristes enlevés en 2003 en Algérie et détenus dans le nord du Mali, la situation sensible qui prévalait sur la bande sahélo-saharienne s'est singulièrement compliquée avec la présence du *Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat* (GSPC) – qui se ralliera à Al-Qaïda en septembre 2006 –, et pour lequel les services de renseignements estiment qu'il cherche alors à étendre ses activités au Sahel<sup>58</sup>. De ce point de vue, l'absence de l'Algérie lors de l'ouverture de « Tombouctou 2006 », pourtant l'un des acteurs majeurs de la région, est directement liée au refroidissement des relations diplomatiques avec le Mali et à l'option politique libyenne de ce dernier. De profondes divergences opposent en effet les deux États quant au traitement à la fois de la question touarègue et du GSPC ; le Mali se voit ainsi accusé de négocier avec le mouvement salafiste – et traité au passage « d'État voyou » –,

---

<sup>53</sup> Les Maouloud conçus par Kadhafi en 2007 à Agadès et en 2008 à Kampala accueilleront globalement les mêmes chefs d'État, le président du Mali en moins.

<sup>54</sup> Sur ce mouvement mouride « néo-confrérique », voir ici le chapitre de Fabienne Samson dans cette même livraison.

<sup>55</sup> Farrakhan était déjà venu au Mali, mais sa présence à Tombouctou est à mettre ici au crédit des liens qu'il entretient avec la Libye, où il est allé recevoir en 1996, à l'époque sous embargo de l'ONU, le « Prix Kadhafi des droits de l'Homme ».

<sup>56</sup> Voir notamment l'article « Grande prière du Maouloud. Kadhafi promet de restaurer Tombouctou », paru dans *Le Reflet* du 19 avril 2006.

<sup>57</sup> Au-delà des revendications touarègues, des communautés arabophones berabich et kounta, anciennement installées au nord-est de l'actuel Mali, s'étaient signalées par des conflits entre 2000 et 2004, quoique d'une autre nature. Il n'empêche qu'un projet de « Charte des communautés arabes » a été suggéré lors du Maouloud 2006 – initiative imputée au président libyen – pour définir un cadre organisant les relations entre ces communautés et l'État malien. Voir ici le communiqué de l'*Agence de Presse Africaine* du 3 mai 2006 « Les « Arabes » du Mali en conclave samedi, dans le nord du pays ». Lire aussi l'article « Conflit communautaire au Nord : accord provisoire entre Arabes et Kounta ! », paru dans *Info-Matin* du 23 avril 2003, qui souligne la médiation du président du Collectif des Oulémas garantissant l'application de la *diyya* (compensation pour homicide involontaire) et cosignant le protocole d'accord entre les deux parties.

<sup>58</sup> Voir par exemple l'article « Terrorisme : Al-Qaïda menace les pays du Sahel », paru dans le journal nigérien *L'Événement* du 23 mai 2006.

tandis que l'Algérie est suspectée de favoriser un certain activisme touareg pour lutter contre le GSPC<sup>59</sup>.

Il ne s'agit pas d'aller plus avant dans cette analyse, qui dépasse l'objet de ce chapitre, mais simplement d'évoquer ici la complexité du contexte dans lequel se tient « Tombouctou 2006 » et de situer la stratégie que l'État malien met en œuvre à l'égard de ce qu'il considère comme une affaire strictement interne. Car si le GSPC inquiète les autorités maliennes, pour l'heure, celles-ci sont surtout préoccupées par les tensions réapparues dans le nord du pays et veulent profiter de la symbolique commémorative du 27 mars 2006, qui marque le dixième anniversaire de la « Flamme de la Paix de Tombouctou », pour relancer la dynamique fixée par ce que l'on appelle le « Pacte national », signé le 11 avril 1992<sup>60</sup>, au moment même où le président ATT assurait les fonctions de chef d'État dans le cadre du processus de transition démocratique<sup>61</sup>.

Le 27 mars 1996, l'État malien organisait une cérémonie grandiose à Tombouctou, au cours de laquelle on brûla publiquement 2 700 fusils pour symboliser la volonté affichée de tous les Maliens de vivre ensemble en paix. Au cours de cette cérémonie, qui entérinait le bien-fondé d'une solution nationale à propos d'un conflit ayant débuté en mai 1990 au Niger et étendu en juin au Mali, les deux principaux protagonistes qu'étaient alors les *Mouvements et Fronts Unifiés de l'Azawad* (MFUA) et le corps de miliciens du *Mouvement Patriotique Ganda Koye* (MPGK), annonçaient solennellement leur dissolution réciproque et s'engageaient pour une paix définitive au Mali (Boilley, 1999b).

Aussi, la cérémonie du dixième anniversaire qui se déroule à Tombouctou le 27 mars 2006, à la veille de la « Semaine du Maouloud », se veut-elle un signal fort d'apaisement des tensions de la part de l'État malien. À cet égard, ce dernier persiste (et persistera) à penser que le Pacte national, qui avait consacré « le statut particulier du Nord du Mali », doit demeurer le « ciment d'une culture de la paix », rapporte le journal *L'indépendant* du 29 mars 2006. Car « la paix est la condition *sine qua non* de tout développement, raison pour laquelle, elle doit être entretenue tous les jours », déclare le ministre de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales présent à la cérémonie, tandis que le gouverneur de Tombouctou invite à restaurer le monument de la Paix, situé dans le quartier d'Abaradjou, lequel est en partie inachevé et délabré, à l'image du processus prévu par le Pacte national<sup>62</sup>.

### **Le « Frère Guide » invité d'honneur du Mali pour le lancement de « Tombouctou 2006 » : Kadhafi, « roi du Maouloud »**

Mais si l'État malien a ainsi souhaité célébrer la Flamme de la Paix, en ce mois de mars 2006, avec plus de solennité que les années précédentes, la présence ostentatoire de Kadhafi à Tombouctou, moins de 15 jours plus tard, semble avoir au contraire contribué à rallumer la flamme de la révolte<sup>63</sup>. En effet, le 23 mai, soit à peine plus d'un mois après la « Semaine du Maouloud », un groupe armé dirigé par Hassan Fagaga et Iyad Ag Ghali, constitué en partie de membres de l'ex-*Mouvement Populaire de l'Azawad* (MPA), investissent les deux camps

---

<sup>59</sup> Pour une lecture malienne récente sur les enjeux de ce conflit, lire notamment l'article « Rébellion touarègue : une affaire de gros sous... », paru dans *Info-Matin* du 31 mars 2008.

<sup>60</sup> Le texte du Pacte national est consultable sur Internet à l'adresse : [www.kidal.info/docs/pacte\\_national.pdf](http://www.kidal.info/docs/pacte_national.pdf)

<sup>61</sup> Sur le prestige et l'aura diplomatique que retira Amadou Toumani Touré de la signature du Pacte national, voir par exemple l'article « Qui veut la paix prépare la guerre », paru dans *L'Indépendant* du 24 mai 2006.

<sup>62</sup> Extrait de l'article « 10ème anniversaire de la Flamme de la Paix à Tombouctou », paru dans *L'Indépendant* du 29 mars 2006.

<sup>63</sup> Sous-estimant peut-être la capacité d'initiative du Mali, les auteurs de *Att-cratie... (op. cit. : 122)* soutiennent que la célébration nationale de la fête du Maouloud à Tombouctou aurait été imposée par Kadhafi. Il est sans doute plus exact de penser que les intérêts maliens et libyens ont convergé, même si l'on peut rétrospectivement douter du bien-fondé de cette visite en grande pompe de Kadhafi, quant au bilan sur cette « question touarègue ».

militaires de Kidal et la garnison de Ménaka, rompant brutalement un processus de paix qui durait depuis plus de douze ans. L'attaque, qui fera cinq morts<sup>64</sup>, choque l'opinion publique malienne, tandis qu'un certain nombre de commentateurs et d'acteurs politiques estiment que la reprise des hostilités serait la conséquence directe de l'implication de la Libye dans les affaires du Nord<sup>65</sup>.

Depuis un certain temps, encouragés en cela par l'attitude des États-Unis<sup>66</sup>, le Mali et la Libye avaient en effet intensifié leurs relations diplomatiques et sensiblement renforcé leur coopération bilatérale. En 2005, et surtout en 2006, Kadhafi va multiplier les investissements financiers – promis ou effectifs – au nord du Mali (creusement du mythique canal de Kabara à Tombouctou<sup>67</sup>, construction de complexes scolaires, de centres de santé...<sup>68</sup>), mais aussi dans le reste du pays (construction de la cité administrative de Bamako, de la grande mosquée de Ségou...<sup>69</sup>), et obtenir en échange l'ouverture d'un consulat à Kidal en février 2006, bien qu'aucun ressortissant libyen ne réside dans la région ; l'Algérie répondra aussitôt en fermant sa représentation diplomatique de Gao, puis sa frontière avec le Mali. Finalement, sans doute soucieux d'éviter l'extension d'un conflit moins d'un an avant les présidentielles, ATT fera marche arrière. Il obtiendra de Kadhafi le déménagement du consulat libyen à Bamako et acceptera la mise en place d'une médiation algérienne qui aboutira aux Accords d'Alger, signés le 4 juillet 2006. Compromis censé renforcer la garantie du développement de la région en faveur des populations du Nord-Mali (notamment avec l'appui de fonds libyens), tout en réaffirmant l'intégrité du territoire national face aux velléités séparatistes, ces Accords sont mal accueillis par une partie de la classe politique malienne alors en pleine préparation de la campagne électorale. On reproche notamment au président Amadou Toumani Touré d'avoir agi sans consultation de la représentation nationale, d'externaliser ce qui aurait dû demeurer une « question maliano-malienne » et d'avoir enfin « cédé aux rebelles » en traitant d'égal à égal et en entérinant la « République autonome de Kidal »<sup>70</sup>.

Compte tenu de la coïncidence calendaire, il n'est guère douteux que les instigateurs des attaques de Kidal et Ménaka aient interprété le cycle de manifestations « Tombouctou 2006 », et plus encore l'événement diplomatico-religieux qu'a constitué la « Semaine du Maouloud » en avril 2006, comme une exceptionnelle tribune politique à l'adresse de l'opinion publique nationale et internationale<sup>71</sup>, forçant ainsi le gouvernement malien à négocier sous médiation algérienne, considérée comme plus favorable aux revendications touarègues. Il est sans doute difficile de préciser ici le rôle de Kadhafi dans ce processus, lequel est par ailleurs étroitement surveillé par les États-Unis. Mais pour les commentateurs les plus virulents à l'encontre de la politique changeante d'ATT, Kadhafi aurait été directement lié au soulèvement armé, arguant notamment d'une rencontre secrète qu'il aurait eu avec Hassan Fagaga lors du Maouloud de Tombouctou<sup>72</sup>.

---

<sup>64</sup> Voir l'article intitulé « Mali. La tentation rebelle à Kidal », publié sur le site Internet de RFI le 29 mai 2006 ; [www.rfi.fr/actufr/articles/077/article\\_44039.asp](http://www.rfi.fr/actufr/articles/077/article_44039.asp).

<sup>65</sup> Voir l'article « Relations entre le Mali et la Libye. Plusieurs députés veulent interpeller le Premier Ministre à l'hémicycle à huit clos », paru dans *L'Indépendant* du 20 avril 2006.

<sup>66</sup> La Libye est rayée de la fameuse liste des « États terroristes » en mai 2006.

<sup>67</sup> Les seuls travaux d'aménagement du canal de Kabara sont estimés à 8,5 milliards de francs CFA ; cf. l'article « Tombouctou. Un nouveau look avec le canal », paru dans *L'Essor* du 14 août 2006.

<sup>68</sup> « Kadhafi investit au Nord à coup de milliards », paru dans *Le Républicain* du 16 août 2006.

<sup>69</sup> Le budget initial pour la construction de la nouvelle grande mosquée de Ségou s'élève à 900 millions de francs CFA ; cf. l'article « Kadhafi à Ségou... », paru dans le journal en ligne *Le Ségovien* de mai 2006, consultable à l'adresse suivante : [www.segou.net/lesegovien/reportage\\_2006\\_mai.php](http://www.segou.net/lesegovien/reportage_2006_mai.php)

<sup>70</sup> « Les accords d'Alger à la loupe : Kidal cédé aux rebelles », paru dans *Info-Matin* du 4 juillet 2006.

<sup>71</sup> Voir à cet égard l'interview de Hassan Fagaga, l'un des principaux leaders de la lutte armée touarègue, par le journal algérien *El Watan* : « Hassan Fagaga. Instigateur de l'attaque du 23 mai 2006... », *op. cit.*

<sup>72</sup> *Att-cratie...*, *op. cit.* : 125-126

Quelle qu'ait pu être la responsabilité de Kadhafi dans cette affaire<sup>73</sup>, une chose est certaine : qu'il s'agisse de l'État malien, de la Libye et des autres diplomates de la région, des mouvements touaregs, mais aussi de l'ISESCO et, d'une manière plus générale, de la classe politique et l'opinion publique maliennes, tous convergent vers une même lecture de ce mois d'avril 2006. En l'occurrence, ce qui était conçu à l'origine comme l'ouverture du cycle de manifestations culturelles sous le nom « Tombouctou 2006 » s'éclipse devant une célébration du « Maouloud 2006 » qui, par la présence même de Kadhafi, revêt la forme d'une gigantesque tribune à la fois festive, diplomatique et islamique.

C'est le 6 avril 2006 que le président malien accueille sur le tarmac de l'aéroport de Bamako-Sénou son homologue libyen avec tous les honneurs de la République. Avant de se rendre à la résidence de l'ambassadeur de Libye, située à Hamdallaye ACI 2000, Kadhafi fait une brève déclaration de circonstance à l'aéroport, où il met en avant le contexte religieux de sa visite, véritable « rendez-vous historique car c'est la célébration de la naissance du dernier des messagers. Mohammed, comme vous le savez, n'est pas le prophète des musulmans seulement, il est un prophète universel »<sup>74</sup>.

Tout au long du parcours, rapporte la Cellule de communication de la Présidence, « une foule nombreuse de Bamakois a manifesté sa joie de revoir le Frère Guide en moins d'un an dans notre pays à travers chants, danses, applaudissements, crépitements d'armes traditionnelles... »<sup>75</sup>. Le lendemain, les deux chefs d'État effectuent la visite du chantier de la Cité Administrative de Bamako, financé par la Libye. Le 8 avril, c'est le départ du cortège présidentiel par la route pour se rendre à Tombouctou, avec escale à Ségou, où Kadhafi pose « la première pierre de la Grande Mosquée qui sera entièrement financée par la Lybie »<sup>76</sup>, puis à San, avant de passer la nuit à Mopti, pour ATT, Konna pour Kadhafi. Enfin, « arrivées dans la Cité des 333 Saints ce dimanche 09 avril dans les environs de 17 H, les délégations libyo-maliennes ont été agréablement surprises par la grande mobilisation qui dépassait tout entendement »<sup>77</sup>. Et le communiqué de la Présidence d'insister sur le fait que « plus de 2 000 chameliers, des cavaliers, des délégations venues de partout en véhicules 4x4, en camions, en avions... ont convergé vers la Cité Mystérieuse. C'est tout ce monde aussi diversifié que varié qui a réservé un grand accueil au Frère Guide et au Président Touré »<sup>78</sup>.

L'insistance qui est faite sur les manifestations d'allégresse, de paix et de communion nationale autour de la visite du généreux dirigeant libyen n'est pas qu'une simple rhétorique diplomatique ; l'enjeu reste la symbolique du Pacte national, dont Kadhafi est censé faire la promotion sous l'égide d'un Maouloud consensuel. Car le temps fort de ce voyage de Kadhafi à Tombouctou est incontestablement la soirée du 10 avril où, retrouvant enfin les autres chefs d'État et de gouvernement arrivés plus discrètement, il est convié, lit-on partout dans la presse nationale et internationale, à « diriger » la grande prière du Maouloud dans le stade municipal « de la Cité des 333 Saints [...] transformé en grande Mosquée », devant une foule « de fidèles scandant Allahou Akbar, Allahou Akbar »<sup>79</sup>.

En réalité, ce à quoi participe ici la foule en question, dans ce stade au sol recouvert de nattes et de tapis, n'est autre qu'une prière conçue de toute pièce pour Kadhafi. Ce dernier

---

<sup>73</sup> C'est du reste Kadhafi lui-même qui, lors du Maouloud 2008 à Kampala, reviendra sur cette accusation pour la démentir ; voir l'article « Maouloud 2008 à Kampala : plaidoyer de Kadhafi pour l'islam », paru dans *L'Aube* du 27 mars 2008.

<sup>74</sup> Cf. « Muammar El Khadafi à Bamako : « le Mali est mon pays et je le dis sincèrement » », paru dans *L'Essor* du 7 avril 2006.

<sup>75</sup> Cf. « Maouloud à Tombouctou : ATT et le Frère Guide rallument la ferveur de la célébration », cellule de communication de la Présidence, le 15 avril 2006 : [www.koulouba.pr.ml/article.php3?id\\_article=829](http://www.koulouba.pr.ml/article.php3?id_article=829)

<sup>76</sup> Ibid.

<sup>77</sup> Ibid.

<sup>78</sup> Ibid.

<sup>79</sup> Ibid.

profite de cette « Semaine du Maouloud » pour donner à son discours politique la forme de ce que l'on appelle au Mali la *koutouba* (*khutbab* en arabe), c'est-à-dire le sermon qui suit la grande prière. De fait, à Tombouctou, comme partout ailleurs au Mali<sup>80</sup>, c'est le lendemain 11 avril 2006 que se déroulera la véritable grande prière célébrant la naissance du Prophète, date qui correspond au 12 *Rabî'a al-'Awwal* de l'année 1427 de l'Hégire. Ou plus exactement, à Tombouctou – mais c'est aussi le cas à Djenné –, ce sont deux prières publiques du Maouloud qui auront lieu : une première « prière de la mi-journée » (*zuhr*), dirigée par l'imam de la mosquée de Sankoré, et une seconde « prière du crépuscule » (*maghrib*), effectuée par l'imam de la mosquée Djingareyber. Mais qu'importe, l'instauration d'une prière du Maouloud la veille du jour prévu à l'usage particulier du « Frère Guide » – une information reprise telle quelle par tous les organes de presse présents –, ne suscite guère d'émois<sup>81</sup>, car tout le monde est là pour entendre un discours politico-diplomatique, dont la portée tient à une détonante alchimie entre Kadhafi, la révolte touarègue et le Maouloud.

De ce point de vue, les morceaux choisis de la *koutouba* du chef libyen rapportés par la presse malienne, notamment celle contrôlée par le gouvernement ou proche de la majorité présidentielle, ne sont évidemment pas exhaustifs. D'autant qu'une traduction en français aura été communiquée par la Libye<sup>82</sup> et que tous les extraits publiés dans les différents journaux francophones<sup>83</sup> ressemblent à s'y méprendre au texte de synthèse qui émane de la cellule de communication du ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine<sup>84</sup>. En revanche, ce compte rendu œcuménique est significatif de ce qui fait sens dans le contexte malien et de ce que l'opinion publique dans et hors du Mali retiendra (ou devra retenir) de ce Maouloud 2006. C'est donc la quasi totalité de cet article issu du ministère que je restitue ici, ne serait-ce que pour apprécier les outrances verbales de Kadhafi à l'endroit de « l'Occident » et évaluer quelle perplexité le « Frère Guide » peut susciter dans la sphère islamique :

« [...] Après la séance de prière du Maghrib, le Guide libyen s'est lancé dans un long prêche durant lequel il a exprimé son désir, en compagnie de tous les musulmans du monde, de rétablir la vérité historique au sujet des grandes religions monothéistes que sont le Judaïsme, le Christianisme et l'Islam. « Nous voulons, à partir de Tombouctou, en ce jour béni, rectifier l'histoire de l'humanité », s'est-il exprimé. Mieux, le Guide libyen a déclaré que « la version « originelle » de la Bible, « l'Évangile de Barnabas »<sup>85</sup>, évoquait bien Mohamed ». Il a appelé ses « frères musulmans » à rechercher cette version non édulcorée du livre saint qui explique que les fidèles de Jésus Christ devraient embrasser la foi musulmane. De même que les adeptes du Judaïsme ont été appelés à devenir des chrétiens quand fut révélé le christianisme. Les musulmans respectent Jésus ainsi que la Vierge Marie parce que les passages les évoquant n'ont pas été supprimés du Coran, a conté le Guide libyen. « L'islam n'a pas été révélé pour les Arabes et les musulmans seulement. C'est la religion universelle que tout le monde doit embrasser » a-t-il souligné, se disant convaincu qu'un jour la religion de Mohamed (PSL) dominera le monde entier. En appui à ses propos, il a évoqué le nombre croissant de musulmans en Europe et aux États-Unis.

<sup>80</sup> Voir l'article « Célébration du Maouloud 2006 en Commune IV », paru dans *L'Indépendant* du 13 avril 2006.

<sup>81</sup> En réalité, la presse est surtout mobilisée sur Tombouctou et ne prend guère la peine d'interroger les réactions des Maliens, notamment des associations dites « wahhabites » ; voir sur ce point *ATT-cratie...*, *op. cit.* : 122-123.

<sup>82</sup> On peut lire celle-ci sur le site officiel francophone « El Gathafi parle... », consultable à l'adresse suivante : [www.algathafi.org/html-french/08.htm](http://www.algathafi.org/html-french/08.htm)

<sup>83</sup> À l'exception du correspondant de l'Agence France Presse qui, visiblement, a consulté le texte officiel, ou du journal algérien *El Watan*, hostile à Kadhafi ; voir respectivement le communiqué de l'AFP du 11 avril 2006, « Kadhafi, en visite au Mali, veut former un « Grand Sahara » », repris dans *Jeuneafrique.com*, et l'article « Ech-Chourouk condamné. La cynique revanche de Kadhafi », paru dans *El Watan* du 2 novembre 2006.

<sup>84</sup> Cf. [www.maliensdelexterieur.gov.ml/cgi-bin/view\\_article.pl?id=383](http://www.maliensdelexterieur.gov.ml/cgi-bin/view_article.pl?id=383)

<sup>85</sup> À propos de cet évangile de Barnabé découvert au xvii<sup>e</sup> siècle et considéré comme un apocryphe du point de vue chrétien, voir notamment l'article en ligne de Jomier (1999). Je remercie ici Jean-Louis Triaud pour cette communication.

*L'événement arrive quelques mois après la publication par la presse occidentale des images caricaturales du prophète vénéré de l'islam, provoquant une désapprobation générale et unanime du monde islamique. Apporter la riposte avec énergie à ce qui est compris comme une provocation plutôt qu'une manifestation de la liberté d'expression. Kadhafi devait rompre le silence autour de l'incontournable question : les caricatures diffamatoires du prophète : « Aujourd'hui ce lundi, 12 de ce mois lunaire, le prophète Mohamed, le dernier des prophètes est né... Les gens pensent que le prophète Mohamed (PSL) est uniquement le prophète des arabes ou le prophète des musulmans. C'est une erreur, Mohamed est le prophète universel, c'est à dire qu'il vient pour tout le monde... Si on prend à la lettre leur vision et leur liberté d'expression, si on dessine le prophète Mohamed (PSL) avec des femmes voilées d'une part, on peut dessiner d'autre part Jésus (PSL) avec des femmes nues ou quasi nues... S'il y a vraiment une liberté d'expression, elle devrait peindre Jésus (PSL) avec des femmes complètement nues parce que l'occident est l'adepte de la nudité. En Scandinavie par exemple, les femmes sont quasiment nues... Ce que je voudrai vous dire de toute manière, c'est que la méthodologie chez l'occident est une méthodologie qui incite à la haine. Et c'est une méthodologie corrompue, basée sur l'erreur... Ce qu'on appelle l'ancien testament et le nouveau testament... il y a dans ces livres des choses qui ne sont dignes ni de Moïse ni de Jésus. Si nous voulons rectifier le tir et corriger la situation humaine et vraiment dominer de façon humaine le village universel, nous devons chercher la véritable Bible. Parce que la Bible a été falsifiée. La Bible d'aujourd'hui ne contient aucune mention du prophète Mohamed, alors que notre Coran dit que la Bible avait mentionné le Prophète Mohamed... »*

*Muammar El Kadhafi a promis de creuser le bras du fleuve qui drainait, jadis, l'eau jusqu'à la ville de Tombouctou. « Ce sont les envahisseurs qui ont comblé ce bras du fleuve pour détruire le rayonnement de cette ville connue dans le monde entier pour être le creuset de l'érudition. Nous devons créer une Charte de Tombouctou pour faire du Sahara une grande famille », a lancé Muammar El Kadhafi avant de diriger la prière de la nuit qui mit fin à la rencontre du stade municipal. »*

Au-delà de ce qui est compris et apprécié par nombre de Maliens comme une réponse bien sentie aux propos blasphématoires d'un Occident (chrétien) toujours plus dominateur et immoral<sup>86</sup>, et au-delà même d'un prosélytisme fort peu diplomatique, on peut relever plusieurs éléments d'analyse intéressants. En dépit des accents guerriers à l'adresse de l'Occident et des velléités de « rectifier l'histoire de l'humanité » ou de « dominer de façon humaine le village universel », Kadhafi insiste sur le fait que l'islam ne serait l'apanage ni des musulmans, ni des Arabes<sup>87</sup>. Après plusieurs décennies de panarabisme militant de la part de Kadhafi<sup>88</sup>, il est sans doute facile d'ironiser en voyant dans cette « Charte de Tombouctou » une manière originale d'entériner la promotion du projet « Grand Sahara » qu'il effectue à l'occasion du Maouloud 2006, projet qui fait suite à celui des « États-Unis d'Afrique », emprunté au jamaïcain Marcus Garvey, dont Kadhafi avait relancé l'idée en 2000 à Lomé<sup>89</sup>.

<sup>86</sup> Lire par exemple l'interview d'un membre du Haut Conseil Islamique du Mali dans l'article « Célébration du Maouloud 2006 à Tombouctou. Entre la ferveur religieuse et les affaires juteuses », paru dans *Le Reflet* du 20 avril 2006.

<sup>87</sup> Kadhafi précisera à plusieurs reprises cette idée, et jusqu'à dernièrement, en 2008, lors du Maouloud de Kampala, où il accusera l'Arabie Saoudite de régir la centralité du monde musulman : « La Kaaba est pour toute l'humanité. Le Coran dit que seuls les non-croyants sont interdits d'entrer dans la Kaaba ». Mais à l'encontre du Maouloud 2006, il condamnera aussi à cette même occasion « tous ceux qui s'adonnent à inventer des miracles (au nom de Mohamed) à l'image de Issa (Jésus), car, dit-il, Mohamed n'est pas Issa » ; voir l'article « Maouloud 2008 à Kampala... », *op. cit.*

<sup>88</sup> On rappellera ici l'influence nassérienne sur les jeunes années de Kadhafi, mais aussi la brève et théorique Union des République arabes (1971-1980), qui regroupait la Libye, l'Égypte et la Syrie, ou l'Union du Maghreb arabe, toujours effective, qui rassemble l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie.

<sup>89</sup> Il faut signaler que ce projet des « États-Unis d'Afrique » est à l'origine de l'idéologie panafricaniste des années 1945-1950, dans laquelle s'inscrit l'indépendance du Mali et du Sénégal, tandis qu'elle a fortement déterminé la création de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA).

Mais du point de vue malien, la proclamation d'un islam *dés-arabisé, dés-ethnalisé*, c'est-à-dire d'un islam global en partage pour l'ensemble de l'*Umma*, n'est pas aussi anodin qu'il y paraît, même issue d'un Kadhafi en conflit notoire avec la monarchie saoudienne. Outre le fait de comprendre ici que l'islam n'est plus inféodé au modèle arabe, et d'entériner ainsi historiquement la prise en charge africaine, voire malienne d'un islam de la « modernité »<sup>90</sup> qui passe à nouveau par Tombouctou, pour les autorités, le projet « Grand Sahara »<sup>91</sup>, ou plus exactement de « faire du Sahara une grande famille » est interprété comme une rhétorique de l'« Union sacrée », selon l'expression même du journal gouvernemental<sup>92</sup>. Certes, la presse malienne évitera soigneusement d'explicitier la « grande famille » en question, dont Kadhafi précise la forme dans son communiqué officiel :

« [...] une famille qui se compose de plusieurs membres dont chacun a un nom... D'aucuns s'appellent les Touaregs, d'autres les Barabiches, les Sénégalais, les Foulanis, les Bambaras, les Tebous, Ouled Ali, les tribus du Soudan, du Tchad, du Niger, celles du désert du Nil est et ouest, les Tribus du Sinaï, de Jordanie et des campagnes de la grande Syrie, de l'Iraq et du Croissant fertile. Tous ces noms viennent d'une même famille ; La famille du désert [...]. »<sup>93</sup>

Vision par trop communautariste, voire tribale, pour aller pleinement dans le sens de sa politique, le Mali retiendra plutôt la vertu pacifique et pacifiée de cette « grande famille » du Sahara, tout autant que la portée heuristique à l'égard de la communauté nationale, en échos au *continuum* État-famille emprunté à Delafosse qui avait servi de schème symbolique lors de la mise en place de la décentralisation malienne (Amselle & Sibeud, 1999 ; Holder, 2006). Ce n'est donc nullement fortuit si le discours officiel malien traduit par « Union sacrée » ce que Kadhafi définit comme « une union qui sera le lien social pour toutes les tribus du désert »<sup>94</sup>. Car cette union est d'autant plus sacrée qu'elle est entérinée par la « Charte de Tombouctou » et, ce faisant, elle est non seulement placée sous l'égide des « 333 Saints » de la ville – c'est-à-dire finalement tous les saints que vénèrent les musulmans qui en assument publiquement l'existence –, mais aussi sous celle de son Maouloud. La célébration de la naissance et du baptême du Prophète est en effet en passe de devenir, au Mali, une « semaine sacrée », non pas à l'instar du mois de *ramadan*, mais dans une logique de sécularisation, où l'État propulse la « Semaine du Maouloud » au rang de fête nationale. Et si Kadhafi, qui quitte le territoire malien le 12 avril, ne reste pas jusqu'à la fin de la semaine sainte (peut-être précisément pour ne pas cautionner la célébration iconoclaste du « baptême »), rien n'empêche que, dans une lecture nationale, le chef libyen puisse désormais être élu « roi du Maouloud » :

« [...] Après une semaine d'intenses activités, voilà que la communauté musulmane des soufis du Mali arrive à la fin des festivités du Maouloud [2008]. Après le grand prêche pour célébrer le baptême du Prophète (psl) dans la nuit du 25 au 26 mars dernier, le Guide spirituel a procédé à la remise des diplômes de participation et de reconnaissance aux différentes personnalités dont votre serviteur Kabako pour sa très grande religiosité et aux compétiteurs en Karaté, montages poétiques et à la remise de la coupe à l'équipe de football gagnante.

De la Côte d'Ivoire au Togo en passant par le Burkina-Faso jusqu'au Mali, la reconnaissance du Guide spirituel n'a pas failli. Cheick Soufi Bilal a aussi fait du Frère Guide de la Révolution libyenne, son Excellence Moammar El Kadhafi, Roi du Maouloud grâce à son implication personnelle et à son soutien financier dans la célébration du Maouloud et pour son

<sup>90</sup> J'entends ici par « modernité » le processus de transfert de l'ordre symbolique du (ou des) centre(s) à la (ou les) périphérie(s) ; voir introduction à l'ouvrage

<sup>91</sup> En réalité, ce terme n'apparaît pour la première fois ni dans le texte libyen, ni dans la presse malienne, mais dans le communiqué de l'AFP du 11 avril 2006, « Kadhafi, en visite au Mali... », *op. cit.*

<sup>92</sup> Voir notamment l'article « Grande prière du Maouloud : Khadafi [sic] promet d'œuvrer pour le rayonnement de la cité des 333 saints », paru dans *L'Essor* du 12 avril 2006.

<sup>93</sup> Voir le site officiel francophone « El Gathafi parle... », *op. cit.*

<sup>94</sup> *Ibid.*

*rayonnement à travers le monde. La fête s'est terminée avec une prestation de l'inégalable et très célèbre maître du n'goni, Almamy Bah. Le jeu en vaut vraiment la chandelle. Merci Cheick Soufi Bilal.* »<sup>95</sup>

## **De « Tombouctou 2006 » à « Maouloud 2006 » : la récupération des recettes de prêcheur**

Jusqu'à présent, il a été question du processus institutionnel et diplomatique complexe qui a récemment fait advenir le Maouloud sur la scène publique malienne. Si l'originalité de cette perspective réside dans le fait que c'est l'État lui-même qui est à la manœuvre<sup>96</sup>, et non des agents de la foi transnationaux qui, tantôt héritiers des grandes figures charismatiques, tantôt des mouvements réformistes, sont devenus des « entrepreneurs religieux prospères » (Kane, 1998 : 30), voire les acteurs d'un « islam de marché » (Haenni, 2005), le Maouloud n'est pas pour autant encore constitué en enjeu national, ni en espace de débat public. Pour cela, il faut non seulement que la sphère islamique malienne participe du processus, mais aussi la société elle-même, permettant alors de parler de véritable *réislamisation*. Le cadre restreint de ce chapitre ne permettra pas de documenter avec précision un tel processus. Mais on peut néanmoins apporter un certain nombre d'éléments permettant de resituer le contexte dans lequel l'État malien puise pour ériger le Maouloud comme ressource nationale.

Aussi, le premier élément sans doute à retenir est que l'option que prend l'État malien en mettant en exergue le Maouloud ne va pas sans un certain forçage du paysage religieux national, ce que ne manquent pas de dénoncer les opposants au régime d'Amadou Toumani Touré<sup>97</sup>. Il lui est en particulier reproché que la considération apportée au Maouloud 2006, comme célébration, mais aussi dans la mise en avant du culte des saints en islam, relève d'un affichage théologique particulier au sein de la sphère islamique globale et que les pratiques musulmanes au Mali sont plurielles. Pire, car en s'investissant autour du Maouloud, l'État aurait délibérément dérogé au principe de laïcité qui est au fondement de la République, et auquel l'intelligentsia malienne est profondément attachée, risquant ainsi de créer de graves dissensions au sein du consensus religieux national.

En effet, au nom du principe constitutionnel de laïcité, l'État doit garantir la pluralité des expressions religieuses sans prendre partie. N'ignorant toutefois pas le fait religieux, il agit par le biais du ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales, qui assure les relations avec les cultes et la coexistence pacifique entre les religions<sup>98</sup>. S'agissant plus particulièrement de la religion musulmane, le ministère a comme interlocuteur principal le Haut Conseil Islamique du Mali (HCIM), créé en janvier 2002, qui a été conçu comme une « interface entre les pouvoirs publics et la communauté musulmane », pour coordonner et réguler les actions au sein de cette communauté (Prêche, Commission Lune, Maison du Hadj, etc.)<sup>99</sup>. À cette tutelle de l'Administration territoriale, s'ajoute celle de la Division des affaires religieuses de la Direction nationale de l'Intérieur, chargée surtout des aspects réglementaires et sécuritaires<sup>100</sup>, ainsi qu'un Conseiller des Affaires religieuses à la Présidence, en la

<sup>95</sup> Extrait de l'article « Maouloud 2008 : le Guide spirituel Cheick Soufi Bilal consacre Moammar El Kadhafi « Roi du Maouloud » », paru dans *Kabako* du 7 avril 2008.

<sup>96</sup> La critique de l'absence ou de la faiblesse de l'État en Afrique est suffisamment récurrente pour que le Mali fasse ici figure de cas. Pour une situation inverse, voir notamment le chapitre de Hassane Souley sur le Niger dans cette même livraison.

<sup>97</sup> *Att-cratie...*, *op. cit.* : 122-123.

<sup>98</sup> Sur cette dimension, voir notamment l'article de synthèse du Père Joseph Stamer (2003).

<sup>99</sup> Voir l'article « Haut conseil islamique du Mali : expression de l'union dans la tolérance et le dialogue », paru dans *L'Essor* du 26 février 2008, dans lequel le nouveau président du HCIM rappelle l'historique et la mission du Haut conseil.

<sup>100</sup> L'actuel responsable, El Hadj Issiaka Traoré, est également membre de la Commission d'Observation de la Lune (COL) et ancien président de l'Association Malienne pour l'Unité et le Progrès de l'Islam (AMUPI), créée par Moussa Traoré en 1980, désormais régie par le statut d'organisation de la société civile.

personne de Mahmoud Abdou Zouber qui, à l'égard du Maouloud 2006, est évidemment au cœur du processus, malgré une très grande discrétion<sup>101</sup>. Arabisant distingué, docteur de l'université Paris IV et ancien ambassadeur en Arabie Saoudite, Mahmoud Abdou Zouber est une personnalité éminente de Tombouctou, pour avoir été notamment le directeur historique du Centre de Documentation et de Recherche Ahmed Baba (CEDRAB), devenu depuis 2000 l'Institut des Hautes Études et de Recherches Islamiques Ahmed Baba (IHERI-AB)<sup>102</sup>. Peut-être faut-il voir dans cette activité du conseiller le fait que l'IHERI-AB et les Bibliothèques des manuscrits anciens de Tombouctou viennent de recevoir l'édition 2007 du « Prix Kadhafi des droits de l'homme », cérémonie qui s'est déroulée en grande pompe à Bamako, le 16 janvier 2008, à l'issue du symposium « Droit des peuples à sauvegarder leur mémoire culturelle » ?

Le Mali, comme bien d'autres pays qui affichent ostensiblement leur laïcité, entend donc influencer sur les affaires religieuses, tout en demeurant dans le cadre légal de l'action publique. Mais ces initiatives ne sont pas toujours du goût des acteurs islamiques eux-mêmes. C'est ainsi qu'à l'occasion de la fête de la Tabaski du mois de janvier 2006, les autorités du district de Bamako avaient imposé à la *zawiya hamawî* de Niaréla d'effectuer la grande prière le jour fixé par la très officielle « Commission Lune », alors que la confrérie *Hamawiyya* célèbre souvent – mais pas toujours – la Korité et la Fête du Sacrifice le lendemain. Sans entrer dans les particularités rituelles de la *Hamawiyya*<sup>103</sup>, ni même dans les enjeux que suscitent cette Commission Lune, on retiendra ici que le chérif de Nioro, qui dirige la confrérie, aura précisément choisi la *koutouba* du Maouloud 2006 pour adresser ses reproches publics au gouvernement malien. C'est ainsi que, s'exprimant « au profit de tous les musulmans du Mali », il demande « aux autorités de laisser les musulmans eux-mêmes gérer les questions religieuses suivant les principes de la tolérance et que chaque musulman puisse les pratiquer en fonction de la voie qui est la sienne », invitant alors « le pouvoir à tout mettre en œuvre pour que de tels événements ne se répètent pas à l'encontre des fidèles Hamawoui ».<sup>104</sup>

Cette sévère remontrance, peu fréquente dans les annales des relations entre l'État et la sphère religieuse, révèle à la fois l'attachement pragmatique des acteurs religieux maliens à la laïcité, qui voient en elle un outil leur garantissant une certaine autonomie, et la tentation qu'à l'État d'organiser les cultes pour ne pas laisser faire cette « vigoureuse décentralisation » du religieux, selon l'expression de Jean-Louis Triaud (2000 : 17), voire une « pluralisation de la scène religieuse » (Hervieu-Léger, 2001 : 11) qui conduirait aux confins d'une « religion en miettes » (*ibid.*). Si cette polémique est peut-être simplement à mettre au crédit d'un district de Bamako par trop zélé, on peut néanmoins se demander si l'État malien, en organisant ainsi la célébration du Maouloud 2006, ne va pas en effet au-delà, sinon de ses prérogatives, du moins de ses missions. Dit autrement, l'État ne se serait-il pas laissé prendre un peu trop au jeu (électorale ?) d'une conscientisation musulmane de la communauté nationale – sorte d'« islamité » malienne –, au point même d'en inquiéter les autres cultes quant au risque de leur marginalisation sur l'espace public (Stamer, 2003) ?

---

<sup>101</sup> À cet égard, je n'ai relevé qu'un seul article, parmi tous les journaux consultés, qui mentionne la présence et le rôle de Zouber ; il s'agit de l'article de *L'indépendant* « Maouloud 2006. 250 millions... » (*op. cit.*), dans lequel on apprend qu'ATT a « mis en place une commission d'organisation nationale, dirigée par son conseiller chargé des affaires religieuses en l'occurrence Mahmoud Zouber ».

<sup>102</sup> Le chantier du nouveau siège de l'IHERI-AB a débuté en novembre 2005, essentiellement financé par l'Afrique du Sud à hauteur de 2,8 milliards de francs CFA ; cf. communiqué de la Présidence, du 5 octobre 2005, à l'occasion de la visite d'ATT en Afrique du Sud : [www.koulouba.pr.ml/PROJET-DE-SAUVEGARDE-DES](http://www.koulouba.pr.ml/PROJET-DE-SAUVEGARDE-DES)

<sup>103</sup> À propos de cette confrérie, je renvoie notamment à l'ouvrage récent de Benjamin Soares (2005).

<sup>104</sup> Article « La *zawiya hamalliste* en deuil : le *moqqadem Soumaïla Dramé* n'est plus », paru dans *Info-Matin* du 4 juillet 2006.

En réalité, le recours au Maouloud dans un registre plus large que la stricte célébration religieuse de la naissance (et du baptême) du Prophète n'est nullement une initiative de l'État malien. Elle est le fait du charismatique leader islamique Chérif Ousmane Madani Haïdara, surnommé le « Mouride malien » pour son activisme et la spectacularité de ses prêches, ou encore l'« Imam rouge »<sup>105</sup> pour ses prises de position iconoclastes en faveur du port du préservatif pour lutter contre le SIDA et surtout des prières quotidiennes effectuées en langues nationales (Soares, 2005 : 234). Guide spirituel de l'*Association Malienne pour le Soutien de l'Islam* (AMSI), plus connue sous le nom de *Ançar dine*<sup>106</sup>, Haïdara est une figure publique majeure du paysage malien qui a fait voler en éclat les anciens clivages de la sphère islamique nationale. Pur produit du processus de démocratisation initié en 1991 – il dépose les statuts de son association en août 1991, au lendemain du renversement de Moussa Traoré –, Haïdara est en effet le premier à utiliser un stade municipal pour le prêche du Maouloud. C'était le 4 juin 2001, selon le site officiel de l'association [www.ancardine-haidara.com](http://www.ancardine-haidara.com), aujourd'hui fermé, le 13 mai 2003 selon d'autres sources (Soares, 2005 : 254), au Stade Omnisports Modibo Kéita de Bamako, où se seraient rassemblés, toujours selon le site de *Ançar dine*, « plus de 60 000 fidèles ».

Si le Maouloud est depuis longtemps déjà un moment fort de l'année pour une série de communautés religieuses du Mali, tout particulièrement à Tombouctou, à Djenné<sup>107</sup> et, plus récemment, à Nioro, force est de reconnaître qu'au début des années 2000, Haïdara constitue cette célébration en véritable événement national annuel, entraînant dans son sillage toute une série d'entrepreneurs islamiques souhaitant acquérir à leur tour une visibilité plus grande dans l'espace public. Et jusqu'aux chrétiens du Mali qui, paradoxalement, peuvent espérer obtenir un meilleur écho de leurs activités religieuses lorsque le Maouloud coïncide avec Pâques, par exemple, comme ce fut le cas en 2007<sup>108</sup>.

Depuis 2006, un guide spirituel très en vogue tel que Cheick Soufi Bilal, qui affiche un soufisme ostentatoire, voire débridé<sup>109</sup>, n'a ainsi cessé de surenchérir sur le Maouloud qu'il organise dans la cour de sa grande *zawiya*, située dans le quartier Djicoroni-Para, à Bamako, en y conviant des délégations venues des pays voisins, mais aussi des personnalités politiques maliennes et sénégalaises<sup>110</sup>. Plus fort encore, puisque depuis 2007, l'invité d'honneur du Maouloud organisé par Soufi Bilal n'est autre que l'ancien président Moussa Traoré<sup>111</sup> – sans doute reconverti dans les affaires religieuses depuis la *grâce* présidentielle dont il a bénéficié en 2002 –, l'événement étant retransmis par *Africable la Chaîne du Continent*, média déjà présent à Tombouctou lors du Maouloud 2006<sup>112</sup>. Et l'on pourrait encore citer ici le prêcheur

<sup>105</sup> On donne encore bien d'autres surnoms et sobriquets à Haïdara, tels Wulibali ou Wilibali, Bani, Bazouama, etc., qui témoignent de la popularité de ce guide spirituel ; cf. article « Zihara 2007 et Aid el Fitr à Tamani : plus de 15 000 fidèles originaires de 33 pays mobilisés par Haïdara », paru dans *Bamako hebdo* du 19 octobre 2007.

<sup>106</sup> De l'arabe *'ansâr dîn*, les « Partisans de la Religion », *'ansâr* faisant référence aux Compagnons du Prophète.

<sup>107</sup> Sans toutefois en conclure une continuité historique de cinq siècles, on signalera néanmoins que l'ancienneté du Maouloud dans le nord de l'actuel Mali est largement attestée par les célèbres chroniques de Tombouctou, notamment le *Ta'rikh al-Sûdân* rédigé en 1655, qui fait remonter la pratique des panégyriques au moins à la fin du xv<sup>e</sup> siècle (Al-Sa'dî : 60-61 ; 93-96).

<sup>108</sup> Voir l'Article « Maouloud : dans la ferveur », paru dans *L'Essor* du 5 avril 2007.

<sup>109</sup> Soufi Bilal se réclame de la *Tijâniyya* niassène, bien que nombre d'observateurs demeurent prudents quant à l'orthodoxie de cette filiation. Pour une étude approfondie sur cette figure de l'islam malien, voir Soares (2007).

<sup>110</sup> Voir notamment l'article « Célébration du Maouloud 2006 en commune IV », *op. cit.*

<sup>111</sup> Dans les stratégies de démarquage de ces entrepreneurs religieux, on peut fort bien imaginer ici qu'à la symbolique du nom du premier président du Mali, auquel est rattaché le Maouloud de Haïdara qui se déroule sur le stade Modibo Kéita, Soufi Bilal ait répondu par celle de Moussa Traoré, dont l'image nationale n'est pas aussi ternie que les médias étrangers le laissent entendre, au point que le Mouvement Patriotique pour le Renouveau (MPR), qui compte aujourd'hui 8 députés, s'en réclame. Sans doute assiste-t-on là à un télescope significatif entre sphère politique, identité nationale et islam.

<sup>112</sup> Voir l'article « Célébration du Maouloud 2006 en commune IV », *op. cit.*

Bandiougou Doumbia, qui explose sur la scène nationale à l'occasion du Maouloud 2008 – le journaliste couvrant l'événement laisse entendre qu'il ignore encore qui est exactement ce personnage –, en ayant invité à son Maouloud une chanteuse de variété très populaire au Mali, Nafi Diabaté, après le non moins célèbre chanteur ivoirien Tiken Jah Fakoly, présent à ses côtés l'année précédente<sup>113</sup>. À chacun sa ressource événementielle – stade omnisport, ancien président ou chanteuse populaire –, l'essentiel consistant à ne surtout pas rater son Maouloud, au risque de rester dans l'ombre une année entière.

Si Haïdara s'est souvent heurté aux différents leaders de la communauté musulmane du Mali, il a aussi longtemps été dans le collimateur des autorités politiques<sup>114</sup> et, récemment encore, j'ai pu entendre des prises de position véhémentes d'universitaires et de responsables politiques maliens à l'encontre de cet « islamiste » (*sic*) et de sa « secte » (*sic*). En réalité, et c'est sans doute à nouveau le signe patent d'un État particulièrement actif en la matière, le prêcheur s'est beaucoup assagi – d'aucuns parlent d'« embourgeoisement » –, en veillant à pacifier ses relations avec l'*establishment*, et jusqu'à intégrer le HCIM en janvier dernier, en qualité de 2<sup>ème</sup> vice-président du bureau exécutif national. Aussi, et en laissant volontairement de côté l'analyse des stratégies propres à Haïdara dans ce processus inachevé, l'hypothèse que l'on peut formuler ici est la suivante : l'État ne serait-il pas parvenu à s'emparer du *Maouloud en Stade*, précisément avec la prestation de Kadhafi à l'occasion de « Tombouctou 2006 » ?

### « Un Peuple, un But, une Foi » : repenser l'espace public dans la République du Mali

Car en ce début de iii<sup>e</sup> millénaire, l'État malien n'est nullement cet appareil décomposé et sans pouvoir d'initiative que l'on décrit trop souvent à propos de l'Afrique. Il a certes des carences et des défauts, et la corruption n'est pas le moindre de ceux-ci. Mais il a aussi pour lui la permanence historique et la légitimité politique due à ses vertus démocratiques saluées un peu partout dans le monde, tandis qu'il bénéficie d'une conjoncture favorable à travers un « consensus national » imaginé et orchestré par ATT qui, paradoxalement, a abouti à une forte dépolitisation de l'espace public malien<sup>115</sup>. À cela s'ajoutent le savoir-faire et la détermination d'un président de la République habile, qui use de façon raisonnée des ressources propres à l'État. Parmi celles-ci, outre les médias dont j'ai déjà amplement tiré parti dans ce chapitre<sup>116</sup>, on retiendra particulièrement la loi et les ressources budgétaires mises à disposition pour lui

---

<sup>113</sup> « Musique et religion : Nafi Diabaté fête Maouloud avec le prêcheur Bandiougou Doumbia », paru dans *Bamako Hebdo* du 4 avril 2008.

<sup>114</sup> En fait, il avait déjà été plusieurs fois interdit de prêcher sous le régime de Moussa Traoré.

<sup>115</sup> On soulignera ici l'inquiétude de la classe politique malienne, comme des observateurs étrangers, à l'égard de la faiblesse du taux de participation électorale depuis 1992, qui se situe entre 20 et 40%, malgré d'incontestables avancées en matière d'expression démocratique (radios libres, presse, EID, etc.). Les raisons de cette situation sont complexes, mais il semble néanmoins que le schéma de relations classiques entre l'État et la société civile, dont l'EID se veut l'expression aboutie, n'ait guère fait la preuve de son efficacité quant à une implication de l'opinion publique dans la chose politique. Par ailleurs, la stratégie dite du consensus politique, menée par le président Amadou Toumani Touré depuis 2002, a fortement contribué à dépolitiser le débat public en annihilant l'opposition parlementaire, sans avoir par ailleurs apporté beaucoup de solutions aux problèmes sociaux majeurs qui persistent (pauvreté, santé, éducation, chômage, etc.). Pour un bilan rapide de cette stratégie du consensus, voir l'article « Consensus et Opposition : à quel jeu joue ATT ? », paru dans *Info Matin* d'avril 2007.

<sup>116</sup> Parmi les médias nationaux, je n'ai pas fait allusion à la télévision, l'ORTM, qui couvre toutes les villes du territoire et qui est gratuite. C'est évidemment un média capital, dont la force réside notamment dans sa capacité à faire apparaître comme institué ce qui n'est parfois qu'un processus récemment initié. Or, c'est la raison pour laquelle j'ai privilégié la presse écrite et les communiqués émanant des différents ministères. Leur audience est certes restreinte, parce que les journaux et les sites Internet sont généralement francophones et payants, tandis que les journaux sont surtout vendus à Bamako et que les communiqués en ligne ne s'adressent qu'à une minorité de personnes aisées et aux Maliens de l'extérieur. Mais ces médias écrits présentent l'avantage considérable (et redoutable) de conserver une trace précise du fil, sinon historique, du moins narratif de ce Maouloud présenté comme un patrimoine national des plus anciens.

donner force, mais aussi la symbolique d'un pouvoir présidentiel incarnant l'expression du Peuple.

En effet, depuis son premier mandat, le chef de l'État n'a eu de cesse de multiplier les signes de bienveillance à l'égard de la communauté musulmane, soit en qualité de président de la République, soit par l'action de son épouse, Madame Touré Lobbo Traoré qui, depuis 2002, est présidente de la *Fondation pour l'Enfance*, une association déclarée d'intérêt public et créée par ATT en 1993<sup>117</sup>. Ou plus exactement, on observe une sorte de partage des actions caritatives par le couple présidentiel, actions qui se focalisent particulièrement sur le mois de *Ramadan* et le Maouloud.

D'un côté, on voit ainsi la Première Dame du Mali qui, dans le cadre de la fondation, œuvre de concert avec la « société civile », notamment à l'occasion du « Mois de Solidarité et de la Lutte contre l'Exclusion » mis en place par le gouvernement, lequel se cale autour du mois de *Ramadan*. Selon les données communiquées par la Présidence de la République, parmi tout un ensemble d'actions caritatives non religieuses, la *Fondation pour l'Enfance* aurait financé, entre 2002 et 2003, la construction de 17 mosquées et de 6 médersas, et versé 57 millions de francs CFA « au titre du Ramadan 2002 »<sup>118</sup>. Et les budgets croissent chaque année avec, toutes activités confondues, 271 millions de francs CFA en 2005, 360 millions en 2006<sup>119</sup>, 307 millions en 2007<sup>120</sup>.

De l'autre, c'est le président de la République qui manifeste un intérêt de notoriété publique à l'égard du Maouloud, notamment auprès des familles Touré et Dravé du quartier Bagadaji de Bamako, officiellement érigées en dépositaires du Maouloud de Tombouctou dans la capitale, et pour lesquelles, apprend-on ici par la presse, « de Modibo Kéita à Amadou Toumani Touré, le chef du clan des Maures de Bagadaji a toujours bénéficié de l'apport du président de la République en nature et en argent pour l'organisation du Maouloud »<sup>121</sup>.

Force est de reconnaître que les actions du président en faveur du Maouloud se sont non seulement intensifiées depuis « Tombouctou 2006 », mais qu'elles font désormais l'objet d'une véritable organisation nationale, sous la forme d'attributions ciblées en direction d'un certain nombre d'organismes religieux à travers le pays<sup>122</sup>. Quoique l'on ne dispose pas de chiffres officiels en la matière, on peut toutefois avoir une idée assez claire de cette stratégie à travers l'entretien en français et en songhay (*jenne ciini*, litt. la « langue de Djenné ») que j'ai eu à Djenné le 31 décembre 2007 avec l'un des principaux organisateurs du Maouloud de la ville, Amadou Biabia Traoré :

« **GH** : Est-ce que les autorités vous soutiennent, dans cette organisation. Bon, par exemple, on sait qu'ATT, chaque année, il va à Bozola voir la famille Touré... Il va financer une partie du Maouloud. À Bamako, quand même, il est là. Est-ce que vous sentez ici que vous êtes soutenus par le pouvoir ? Et de quelle manière ?

**ABT** : Si, on est soutenu ! Si, on est soutenu ! Le pouvoir apprécie le Maouloud et je n'ai jamais entendu dire qu'il s'y opposait. En tout cas, moi, je ne suis pas au courant. Lorsque j'étais petit, le gouverneur de région quittait Mopti pour venir fêter le Maouloud ici, à Djenné. Le gouvernement malien donne deux jours fériés pour le Maouloud ; c'est la preuve d'une considération. À chaque fois que nous faisons notre Maouloud, le préfet vient, le juge vient et le gendarme-chef (sic) vient. Donc le Maouloud est important pour les autorités. Je n'ai rien vu, de la part des autorités, qui irait à l'encontre du Maouloud. Chaque année, l'imam venait nous

<sup>117</sup> Pour plus de détails sur les activités en direction de la communauté musulmane, je renvoie au site officiel de la fondation : [www.fondationpourlenfance.net/index.php3](http://www.fondationpourlenfance.net/index.php3)

<sup>118</sup> Cf. [www.koulouba.pr.ml/Les-Activites-de-la-Premiere-Dame](http://www.koulouba.pr.ml/Les-Activites-de-la-Premiere-Dame)

<sup>119</sup> Cf. [www.fondationpourlenfance.net/article.php3?id\\_article=39](http://www.fondationpourlenfance.net/article.php3?id_article=39)

<sup>120</sup> Cf. l'article « Fondation pour l'Enfance : des lots de dons à flot ! », paru dans *Le Pouce* du 5 novembre 2007.

<sup>121</sup> Voir l'article « Maouloud chez les Touré et les Dravé. Une tradition depuis sept siècles », paru dans *Les Échos* du 22 avril 2005.

<sup>122</sup> D'une manière générale, les prêcheurs, en particulier ceux de l'association islamique *Ançar dine*, ne bénéficient pas de cette aide présidentielle.

remettre 20 000 francs CFA de la part des autorités. À présent, ça ne vient plus de l'imam. Depuis deux ans, le préfet nous appelle pour nous remettre une aide de 100 000 francs CFA de la part d'ATT. Lorsque j'ai pris les 100 000 francs CFA, j'ai écrit une lettre de remerciement et je l'ai signée avant que le Commandant ne l'envoie immédiatement à Bamako. Mais désormais, ça ne vient plus par l'imam ; c'est directement par le Commandant [...].

**GH :** Le soutien des autorités, tu as vu cela venir, ou bien ça a toujours été comme ça ?

**ABT :** J'ai vu ça venir.

**GH :** Est-ce que tu as vu ça venir petit à petit et augmenter ? Mais depuis quand ça a commencé à bouger ? Est-ce que c'est depuis ATT, depuis Alpha [Oumar Konaré]... ?

**ABT :** Non... Depuis Moussa [Traoré] !

**GH :** Depuis le début de Moussa, ou bien depuis... ?

**ABT :** Oui, oui, depuis... En tout cas, depuis que je suis petit et que je connais le Maouloud, les autorités sont présentes aux célébrations.

**GH :** Est-ce que la Maouloud a augmenté ?

**ABT :** Oui, le Maouloud a augmenté. Avant, l'imam nous remettait 20 000 francs CFA, alors qu'aujourd'hui ATT nous envoie 100 000 francs CFA [...].

**GH :** Cette année, il a donné 100 000 francs CFA; l'an passé c'était un peu moins, ou bien... ?

**ABT :** Non, non ! C'est le même 100 000 francs CFA. On dit ATT, pas le gouvernement, on dit ATT !

**GH :** ATT personnellement...

**ABT :** On dit ATT !!!

**GH :** Chaque année il donne ?

**ABT :** ATT ? Chaque année il donne !

**GH :** Depuis qu'il a été élu la première fois, il donne ?

**ABT :** Oui, oui, il donne. Mais, 100 000 francs CFA, avec le préfet-là, il y a deux ans seulement.

**GH :** Depuis « Tombouctou 2006 » ?

**ABT :** Ah, avec Kadhafi-là ? Voilà... 2006, 2007.

**GH :** Tu me dis que, effectivement, ATT, personnellement il s'investit là-dedans ; il aide là-dedans. Est-ce que tu penses que le gouvernement et l'Assemblée nationale, ils pensent de la même manière ?

**ABT :** Je pense qu'un jour, ça va venir.

**GH :** Un jour, ça va venir ?

**ABT :** Pourquoi ? Parce qu'avant, le gouvernement travaillait durant les deux jours du Maouloud. Or maintenant, il chôme. Dans l'avenir, le gouvernement soutiendra le Maouloud [...]. »

De fait, et c'est là une illustration de cet usage stratégique de la loi mentionné plus haut, ce détail des deux journées fériées à l'occasion de la célébration de la naissance et du baptême du Prophète n'a pas échappé à mon interlocuteur, ni le signe que l'État accorde désormais de l'importance au Maouloud. C'est en effet le 30 juin 2005 que l'Assemblée nationale a voté le projet de loi relatif aux « fêtes légales en République du Mali » (102 voix pour, 0 contre et 1 abstention), portant le nombre de fêtes légales à douze<sup>123</sup>, dont « les journées de Maouloud (naissance et baptême) ; la journée du Ramadan, la journée de Tabaski et le lundi de Pâques »<sup>124</sup>. Cette proposition de loi avait été adoptée en Conseil des Ministres le 16 février 2005, en vue « d'instituer dans un texte unique les fêtes légales dont la liste est éparse dans différents textes. En outre et comme innovation, le projet de loi ouvre la possibilité pour le

<sup>123</sup> À ces fêtes légales s'ajoutent 8 autres fêtes dites « traditionnelles », telles que le crépissage annuel de la mosquée de Djenné en avril, la sortie des masques dogon en juin célébrant la levée de deuil (*dama*), ou encore le cycle de célébration du Maouloud de Tombouctou, qui s'étend sur 18 jours.

<sup>124</sup> Cf. l'article « Assemblée nationale : les fêtes légales et la nouvelle classification des routes adoptées », paru dans *L'Essor* du 4 juillet 2005.

Gouvernement, de déclarer fériée la journée ouvrable qui suit le jour de certaines fêtes légales »<sup>125</sup>.

Il n'est évidemment pas question de spéculer en vain sur les motivations de cette loi qui n'explique nullement la question du Maouloud. On notera simplement que ce vote intervient en pleine préparation de « Tombouctou 2006 », tandis que le Maouloud était la seule fête qui n'était pas officiellement déclarée légale, l'administration accordant simplement un congé exceptionnel à cette occasion. Or désormais, tout Malien bénéficie de deux jours fériés pour la célébration de la Naissance et du Baptême, éventuellement extensibles avant et après ces deux journées. Si l'État avait souhaité mettre en relief le Maouloud sur le plan national, il ne s'y serait pas pris autrement !

\*

On le voit sans doute mieux désormais, l'État, par la volonté même du président de la République, est parvenu à mettre littéralement la main sur le Maouloud, non pas seulement en disqualifiant ou en désarmant les prêcheurs les plus populaires, mais par le fait d'avoir produit dans le même mouvement une aura nationale et une historicité acquises à Tombouctou, ville chère au cœur du président. Cette opération, que l'on peut qualifier ici de sécularisation, en ce sens où l'État adjoint au Maouloud une plus-value historique et nationale que lui seul pouvait activer, avant de le consacrer fête légale au même titre que la fête nationale de la République du Mali, aura consisté à sortir symboliquement le Maouloud du stade Modibo Kéita de Bamako pour le transférer sur le stade municipal de Tombouctou qui, en cette année 2006, devient national, international et même global.

Et puisque l'on mentionne ici le nom de Modibo Kéita, dont l'arrestation par Moussa Traoré eut lieu le 19 novembre 1968, il y a quarante ans, on doit sans doute aussi rappeler qu'en ayant adopté la devise nationale « Un Peuple, Un But, Une foi », les pères fondateurs de l'indépendance malienne (tout comme ceux du Sénégal) auront fait écho à celle du mouvement *Universal Negro Improvement Association* de Marcus Garvey : « Un Dieu, Un But, Une Destinée ». Mais jusqu'à preuve du contraire, la « foi » du Mali désigne toujours celle que le pays a en son propre avenir. Car ce qui pourrait apparaître aux yeux de certains comme le risque d'un renoncement progressif à la laïcité, pour aboutir à un État musulman, voire une République islamique, n'a jusqu'à maintenant aucunement prévalu. Tout indique au contraire que l'État, plus fort que jamais, veille à bien distinguer le politique du religieux. Et c'est sans doute pourquoi cette *nationalisation* du Maouloud est originale. Aussi, s'il fallait tenter de définir le processus en cours, on pourrait peut-être dire que le Mali inaugure là l'exercice d'une « religion civile », au sens que lui donne le sociologue américain Robert N. Bellah (1980).

C'est que dans ce formidable déplacement des rôles entre l'État et la sphère islamique que l'on observe désormais au Mali, où l'enjeu n'est rien de moins que le contrôle de l'espace public par l'État ou par la sphère islamique, les stades omnisports en sont le théâtre, tandis que le Maouloud en est la représentation. Quant au succès de la pièce, il dépendra plus que jamais des hommes qui y participent, du scénariste aux acteurs, en passant par le public. Au salut final, c'est sans doute à ce dernier que reviendra la tâche de dire en quoi et comment l'espace public malien est religieux.

## **Bibliographie**

ADELKHAH, Fariba & François GEORGEON (dir.)

---

<sup>125</sup> Voir la page du site de la Présidence de la République du Mali : [www.koulouba.pr.ml/COMMUNIQUE-DU-CONSEIL-DES,582?var\\_recherche=f%EAtes%20l%E9gales](http://www.koulouba.pr.ml/COMMUNIQUE-DU-CONSEIL-DES,582?var_recherche=f%EAtes%20l%E9gales)

- 2000 *Ramadan et Politique*, Paris, CNRS Éditions.
- AL-SA'DÎ, Abd al-Rahmân  
1898-1900 *Ta'rikh al-Sûdân* (éd. & trad. Octave Houdas : *Tarikh es-Soudan*), Paris, Ernest Leroux [rédigé en arabe à Tombouctou en 1655].
- AMSELLE, Jean-Loup  
1985 « Le Wahabisme à Bamako (1945-1985) », *Canadian Journal of African Studies*, vol.19, n°2 : 345-357.
- AMSELLE, Jean-Loup & Emmanuelle SIBEUD  
1999 *Maurice Delafosse. Entre orientalisme et ethnographie : l'itinéraire d'un africaniste (1870-1926)*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- BAZIN, Jean  
1982 « État guerrier et guerre d'État », in Jean Bazin & Emmanuel Terray (dir.), *Guerres de lignages et guerres d'États en Afrique*, Paris, Éditions des Archives contemporaines : 319-374.
- 1988 « Genèse de l'État et formation d'un champ politique : le royaume de Segu », *Revue française de science politique*, vol.38, n°5 « L'anthropologie politique aujourd'hui », octobre : 709-719.
- BELLAH, Robert N.  
1980 « Civil Religion: The American Case », in Robert N. Bellah & Philip E. Hammond (dir.), *Varieties of Civil Religion*, New York, Harper & Row : 3-26.
- BOILLEY, Pierre  
1999a *Les Touaregs Kel Adagh. Dépendances et révoltes : du Soudan français au Mali contemporain*, Paris, Karthala.
- 1999b « Stabilité du Nord Mali : Les responsabilités partagées », *Writenet Paper*, n°11.
- CISSOKO, Mody Sékéné  
1974 « L'université de Tombouctou au xvi<sup>e</sup> siècle », *Africa Zamani*, n°2 : 105-138.
- DACHER, Michèle  
1998 *Histoire du pays gouin et de ses environs*, Paris, Éditions Sépia.
- DUBOIS, Félix  
1897 *Tombouctou la mystérieuse*, Paris, Ernest Flammarion.
- EICKELMAN, Dale F.  
1989 « National Identity and Religious Discourse in contemporary Oman », *International Journal of Islamic and Arabic Studies*, vol.6, n°1 : 1-20.
- HAENNI, Patrick  
2005 *L'islam de marché. L'autre révolution conservatrice*, Paris, Le Seuil.
- HERVIEU-LÉGER, Danièle  
2001 *La religion en miettes ou la question des sectes*, Paris, Calmann-Lévy.
- HOLDER, Gilles  
2006 « Entre cité-État et cité musulmane. La commune imaginée de Djenné à l'heure de la décentralisation malienne », in Claude Fay, Youga Félix Koné & Catherine Quiminal (dir.), *Décentralisation et pouvoirs en Afrique. En contrepoint, modèle territoriaux français*, Paris, IRD Éditions : 279-301.
- JOMIER, Jacques  
1999 « L'évangile de Barnabé, un apocryphe », *Esprit & Vie*, n°22, 109<sup>e</sup> année, 18 novembre (biblio.domuni.org/index.php?f=articlesbible/barnabe/index.htm)
- KANE, Ousmane  
1998 « Introduction », in Ousmane Kane & Jean-Louis Triaud (dir.), *Islam et islamismes au sud du Sahara*, Paris, Karthala : 5-30.
- KAPTEIN, Nico J. G.  
1993 *Muhammad's Birthday Festival*, Leiden, Brill.

KÂTI, Mahmûd / Ibn Al-Mukhtâr

1910-1911/1913 *Ta'rikh al-Fattâsh fî akhbâr al-buldân wa-l-djuyûsh wa-akâbir al-Nâs* (éd. & trad. Octave Houdas & Maurice Delafosse : *Tarikh El-Fettach, ou chronique du chercheur pour servir à l'histoire des villes, des armées et des principaux personnages du Tekrour*), Paris, Ernest Leroux [attribué à Mahmûd Kâti, mais rédigé par Ibn Al-Mukhtâr à Tombouctou vers 1665 et remanié au xix<sup>e</sup> siècle].

MONTEIL, Charles

1977 *Les Bambara du Ségou et du Kaarta (étude historique, ethnographique et littéraire d'une peuplade du Soudan français)*, Paris, G.-P. Maisonneuve et Larose [1<sup>ère</sup> éd. : 1924].

PERSON, Yves

1968-1975 *Samori. Une révolution dyula*, 3 t., Dakar, IFAN.

ROBINSON, David

1988 *La guerre sainte d'al-Hajj Umar. Le Soudan occidental au milieu du xix<sup>e</sup> siècle*, Paris, Karthala [1<sup>ère</sup> éd. anglaise : *The Holy War of Umar Tal: The Western Sudan in the Mid-Nineteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1985]

SOARES, Benjamin F.

2005 *Islam and the Prayer Economy: Religion and Authority in a Malian Town*, Edinburgh/Ann Arbor, Edinburgh University Press/University of Michigan Press.

2007 « Saint and Sufi in Contemporary Mali », in Martin van Bruinessen & Julia Day Howell (dir.), *Sufism and the « Modern » in Islam*, Londres/New York, I. B. Tauris : 76-91.

STAMER, Joseph

2003 « Quel dialogue islamo-chrétien au Mali ? », *Chemins de Dialogue*, n°22 « Entre guerre et paix » : 119-129.

TRIAUD, Jean-Louis

1986 « Abd al-Rahman l'africain (1908-1957), pionnier et précurseur du Wahhabisme au Mali », in Olivier Carré & Paul Dumont (dir.), *Les radicalismes islamiques*, t. 2, Paris, L'Harmattan : 162-180.

2000 « Présentation. La Tijâniyya, une confrérie musulmane pas comme les autres ? », in Jean-Louis Triaud & David Robinson (dir.), *La Tijâniyya. Une confrérie musulmane à la conquête de l'Afrique*, Paris, Karthala : 9-33.